

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa. Membre de l'As-hebdos canadiens-français et de la C.W.N.A

LA VOIX DE MATANE

9ème ANNEE

LA VOIX DE MATANE, jeudi le 26 août 1954

NUMERO 6

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE DE MATANE

Lundi, le 2 août, les membres du Conseil de ville de Matane se réunissaient en séance régulière à l'hôtel de ville de Matane, à 8 heures du soir. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sous la présidence de Son Honneur le Maire, M. J.-Arthur Desjardins, le conseil a pris connaissance des documents suivants :

Lettre de la Compagnie Price Brothers Limited re : déchet de l'écorceur de billots, avenue St-Jérôme.

Réclamation de M. Jacques Bernier, marchand, re : bris de vitre, rue St-Pierre.

Lettres de MM. Antonin Bouffard, avenue Desjardins, Garage Fortin Limitée, rue de la Falaise, A. Fournier Limitée, paroisse de Matane, re : Garage municipal.

Soumissions pour la vente de la maison de Marcel Bilodeau, rue St-Joseph.

Demande d'octroi par le Syndicat de l'U.C.C., section des bûcherons. Adéodat Bernier, re : compte construction aqueduc, avenue St-Jérôme.

Plan de subdivision de lots, terrain de M. Wilfrid Gagnon.

Certificat de localisation, maison de M. Léonard St-Gelais, lot numéro 78-63, rue de Riverin.

Demande par La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, re : réparation de la Côte Dion.

Il est proposé par Adrien Paradis, secondé par Benoît McMullen, qu'un chèque au montant de \$42.75 soit émis en paiement de la réclamation de M. Jacques Bernier, marchand.

Il est proposé par Benoît McMullen, secondé par F.-Adrien Gauthier : Considérant que ce Conseil a demandé des soumissions publiques pour la vente de la maison achetée de M. Marcel Bilodeau :

Considérant que deux soumissions ont été reçues de Charles St-Pierre, de Matane, pour la somme de \$200 et de Louis St-Pierre, aussi de Matane, pour la somme de \$300 :

Il est unanimement résolu que la soumission de M. Louis St-Pierre soit acceptée, et qu'un délai d'un mois lui soit accordé pour transporter cette maison.

M. F.-Adrien Gauthier donne avis de motion qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera un amendement au règlement de la circulation.

Il est proposé par Yvon Levasseur, secondé par Joseph Dumont, qu'un octroi au montant de \$200 soit voté au Syndicat de l'U.C.C., section des bûcherons.

Il est proposé par F.-Adrien Gauthier, secondé par Adrien Paradis : Attendu que le règlement numéro 261 pourvoyant à l'emprunt par obligations d'un montant de \$135,000 remboursable durant une période de 20 ans, portant un intérêt ne dépassant pas 4 1/2 %, a été approuvé par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, les 29 et 30 juillet 1954 :

Attendu que le greffier de la ville produit devant ce Conseil les différents rapports mentionnés à l'article 600 de la Loi des Cités et Villes, concernant ce vote :

Attendu qu'il est maintenant opportun d'avoir l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour que ce règlement entre en force :

Il est en conséquence résolu de transmettre au ministre des Affaires Municipales de l'Industrie et du Commerce tous les rapports énumérés à l'article 600 de la Loi des Cités et Villes, avec prière à ce der-

nier de les soumettre au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour approbation ; et que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires Municipales de l'Industrie et du Commerce et à l'hon. Onésime Gagnon, député du comté de Matane à l'Assemblée législative.

M. François Doré donne avis de motion qu'à la prochaine séance de ce Conseil il proposera un amendement au règlement concernant le numérotage des maisons sur l'avenue Damours.

Il est proposé par Benoît McMullen, secondé par Adrien Paradis :

Considérant que la Ville a construit un deuxième égout et service d'aqueduc à la propriété de M. Adéodat Bernier, située sur l'avenue St-Jérôme ;

Considérant que M. Adéodat Bernier a fait une partie des travaux ; Il est unanimement résolu que le Conseil de Ville accepte un règlement de 50% du compte dû par M. Bernier.

Il est proposé par M. Joseph Dumont, secondé par F.-Adrien Gauthier, que le plan de subdivision du lot numéro 78-39, propriété de M. Wilfrid Gagnon, préparé par M. Louis-Léo Doyon, A.G., soit accepté par ce Conseil, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer ledit plan.

Il est proposé par François Doré, secondé par Joseph Dumont, que la Ville accepte la construction de M. Léonard St-Gelais, telle qu'elle est actuellement située à moins de 15 pieds de la rue de Riverin, soit à quatorze pieds et cinq dixièmes et quatorze pieds et quatre dixièmes ; tel que le tout apparaît sur un certificat de localisation dressé par Fernand Morissette, A.G., en date du 20 mai 1954.

Il est proposé par Benoît McMullen, secondé par Yvon Levasseur, que la Ville donne gratuitement le droit à Mauples & Ridgeway Limited d'utiliser le lot 189-62-1 et 190-121-1 pour placer ses matériaux et sa machinerie pendant la construction du quai, à condition que la Compagnie enlève les débris de bois qu'il y a sur ledit terrain et les transporte au dépôt municipal, où ils seront placés suivant les instructions du contremaître de la Ville et nettoie le terrain lorsqu'elle aura fini la construction du quai, répare les clôtures qui auront été endommagées et remette les lieux dans l'état où elle les aura pris, sauf l'enlèvement du bois.

Il est proposé par Benoît McMullen, secondé par F.-Adrien Gauthier : Attendu que le Conseil de Ville a fait exécuter dans le cours du mois d'octobre 1953 des travaux de pavage dans les rues de la Ville, pour la somme de \$75,879.88 ;

Attendu que sur la recommandation de l'hon. Onésime Gagnon, l'hon. ministre de la Voirie a bien voulu mettre à la disposition du Conseil de Ville une subvention au montant de \$15,000 ;

Il est unanimement résolu que ce Conseil approuve et confirme le rapport préparé par le secrétaire-trésorier, relativement à des dépenses encourues pour travaux exécutés dans les rues de la Ville, et s'élevant au montant de \$75,879.88.

Il est proposé par François Doré, secondé par Yvon Levasseur, que la Ville cède gratuitement à Sa Majesté la Reine, le lot 189-62-2 et le lot 190-129-2, du cadastre officiel révisé pour cette partie de la paroisse de St-Jérôme de Matane, com-

CARNET MONDAIN

— Mlle Andrée Langis, g.m.g., est de retour chez ses parents, le Dr et Mme Eustache Langis, de Matane, après un stage de trois ans à l'Hôtel-Dieu de Montréal où elle a gradué comme infirmière.

— Mlle Jeanne Côté est de retour en notre ville après une quinzaine passée à Hampton Beach, E.-U.

— Mlles Margot et Lucille Paradis ont passé quelque temps à Rimouski, les invitées de Mlle Cécile Samson.

— M. et Mme Lucien Thibault ainsi que Mme Jos. Forbes sont de retour d'un voyage à Shawinigan, Grand-Mère et Montréal.

— Mlle Jacqueline Gagné a passé quelques jours dans la Métropole.

— Egalement à Montréal, dernièrement, Mlle Bibiane Audette.

— M. et Mme Lucien Fortin sont de retour ici après avoir visité plusieurs endroits des Cantons de l'Est.

— M. et Mme Jean Leduc sont retournés à Montréal après un séjour à Matane.

— Mlle Carole Carrier était en ville ces jours derniers.

— Mme Wilfrid Langis, de Québec (Suite à la page 6)

prise dans les limites de la ville de Matane, à condition que le titre de la Ville, contenant certaines conditions, cette dernière n'assume aucune responsabilité pour toute procédure en annulation dudit acte pouvant résulter des conditions contenues dans l'acte de cession par Price Brothers & Company Limited, à la Ville de Matane, devant Rodrigue Côté, notaire, le 29 novembre 1951, enregistré à Matane sous le numéro 47,164 et s'appliquant au terrain cidessus décrit, le tout suivant projet d'acte préparé par Me Georges-Alexandre Lebel, notaire, et soumis à ce Conseil, et que MM. J.-Arthur Desjardins, maire, et J.-E. Dionne, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer ledit acte de cession pour et au nom de la Ville de Matane.

Il est proposé par François Doré, secondé par Yvon Levasseur :

Attendu que la Ville de Matane a une demande au ministère du Transport pour obtenir un octroi en vue de la construction d'une deuxième piste d'atterrissage à son aéroport municipal ;

Attendu que ce ministère a voté lors de la dernière session, une somme de \$10,000 à cet effet ;

Attendu que la Ville de Matane n'a pas encore été capable de compléter l'achat des terrains nécessaires pour la construction de cette deuxième piste et qu'elle ne pourra pas le faire cette année ;

Attendu que la Ville a fait faire le pavage de la partie de son aéroport servant au stationnement des avions à l'arrivée et au départ ;

Attendu que le montant dépensé pour ces travaux s'est élevé à la somme de \$16,273.67 et que la Ville doit encore la balance de \$6,273.67 à la North Shore Construction ;

Attendu que la Ville serait aussi dans l'obligation de réparer la piste actuelle en remplissant certaines parties défectueuses par l'usage ;

Attendu que la Ville de Matane ne retire pas les revenus nécessaires de cet aéroport pour payer ses dépenses ;

Il est proposé que ce Conseil demande respectueusement à l'hon. ministre du Transport de faire servir cette somme de \$10,000 pour payer cette balance due à North Shore Construction, et les travaux de réparations à être exécutés sur la piste.

Les comptes sont approuvés et payés et la séance est levée.

BIENVENUE, CLERCS DE ST-VIAEUR A MATANE

Avec l'éventuelle ouverture de la nouvelle année scolaire, les villes de Rimouski et de Matane accueillent les Clercs de Saint-Viateur au rang de nos éducateurs.

A Nazareth, sous le contrôle de la Commission Scolaire Saint-Germain de Rimouski, ces bons religieux fondent une école primaire pour garçons. Le premier Directeur sera le Révérend Frère Lorenzo Villeneuve, C.S.V., avec comme assistant le Révérend Frère P.-E. Dalpé, C.S.V.

La Ville de Matane sera gratifiée, dans le local de l'Ecole Damours, d'un externat classique qui, pour l'instant, assumera l'enseignement dans les classes dites d'immatriculation. Cette année, le personnel se composera du Révérend Père Lionel Labarre, C.S.V., Directeur, du Révérend Père A. Pomerleau, C.S.V., des Révérends Frères A. Pilon, C. S. V., et R. Bellavance, C.S.V.

La population du Bas St-Laurent et plus particulièrement les anciens élèves des Clercs de Saint-Viateur, déjà nombreux en notre région, se réjouissent grandement de cette innovation dans le domaine de notre enseignement régional.

Ces nouvelles institutions, dont l'avenir est rempli de promesses, serviront, pour l'instant, à décongestionner des arrondissements déjà trop encombrés d'élèves, et favoriseront un plus grand nombre anxieux de s'instruire.

Pour le bénéfice de ceux qui connaissent moins les Clercs de Saint-Viateur, nouveaux venus en nos villes, rappelons en quelques lignes l'histoire de cette méritante congrégation.

Le Père Louis Querbes (1793-1859), prêtre lyonnais et curé de Voules (France) toute sa vie, en est le fondateur. Les constitutions de la communauté auxquelles l'approbation du Saint-Siège Apostolique fut accordée en 1838, font mention particulière du service liturgique des saints autels et de l'enseignement du catéchisme. Toutefois, les activités des Clercs de Saint-Viateur s'étendent à toutes les oeuvres sociales en faveur de la jeunesse telles : le ministère paroissial, l'enseignement primaire et secondaire par leurs frères et leurs frères et, dans l'enseignement spécialisé, celui destiné à l'éducation des aveugles, des sourds-muets, des élèves des écoles moyennes d'agriculture.

Il serait précieux aussi de souligner que le vénéré fondateur eut toute sa vie une particulière dévotion pour le Coeur de Jésus, qu'il in-

troduisit en France le culte du mois de Marie.

Cent ans à peine après la fondation du Père Querbes, nous retrouvons aujourd'hui, un peu partout, ses fils dispersés en grand nombre au Canada, en France, en Belgique, en Espagne, aux Etats-Unis, au Japon et en Mandchourie.

Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget, alors évêque de Montréal, les fit venir pour la première fois en notre pays en 1847, au Village de l'Industrie, devenu par la suite la Ville de Joliette. Depuis lors, deux importantes provinces ecclésiastiques, celles de Joliette et de Montréal, partagent le champ de leur apostolat. Les religieux de notre région appartiennent à la province de Montréal dont le Rév. Père Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., est Provincial.

La Maison-Mère a été transférée de France au Canada, il y a quelques années, à l'issue de la dernière guerre. Le siège tient haut-lieu à Côteau-du-Lac, P. Q. Le Très Révérend Père L. Pagé, C.S.V., l'un des nôtres, assume la direction du Généralat.

Les plus célèbres institutions que les Clercs de Saint-Viateur dirigent avec grande réputation sont : les paroisses Saint-Viateur d'Outremont et du Christ-Roi de Joliette, le Séminaire de Joliette, le Collège Bourget de Rigaud, l'Externat classique d'Outremont, le Collège classique de Cornwall (Ontario), les Ecoles Supérieures Saint-Viateur et Querbes, de Montréal, l'Institution des Sourds-Muets et l'Institut des Aveugles de Montréal, les Ecoles Moyennes d'Agriculture de Saint-Barthélemy et de La Ferme (Abitibi).

Le passé des Clercs de Saint-Viateur est donc garant de l'avenir. Toute notre confiance leur est acquise et nous remercions respectueusement Son Exc. Mgr l'Archevêque de Rimouski pour un choix aussi judicieux, puisqu'une nouvelle institution devait nous prêter main-forte.

La piété, le savoir et la distinction de ces clercs paroissiaux et hommes de Dieu seront la part des bienfaits et du bonheur qu'ils sèmeront largement, avec l'ampleur de leur dévouement, dans le coeur de nos chers enfants. Ce sera digne de l'oeuvre déjà commencée par ceux qui les ont précédés chez-nous. Déjà, nous leur en sommes reconnaissants et c'est pourquoi nous répétons avec joie, aux premiers fondateurs viateurs de nos villes privilégiées de Rimouski et de Matane : Bienvenue, Clercs de Saint-Viateur !

Elzéar Gauvreau, professeur, Ecole Technique, Rimouski.

EN COUR MUNICIPALE

Un individu de Matane a présenté un plaidoyer de culpabilité, devant le juge de paix, le 18 août, sous l'accusation d'avoir fait l'élevage de poules dans les limites de la ville, en contravention avec les règlements municipaux. On ne peut garder un poulailler à Matane à moins que celui-ci ne soit placé à plus de 50 pieds de toute demeure privée. Il a été condamné à une amende de \$25, plus les frais de sa comparution.

Un autre résident a comparu pour avoir conduit sans permis son véhicule automobile. Une amende de \$25, plus les frais, fut également imposée.

Un restaurateur de la ville a été condamné à \$10 d'amende pour avoir fermé à une heure trop tardive

les portes de son établissement. Les frais de sa comparution sont aussi à sa charge.

Un chauffeur de taxi de Matane-Est, pour avoir fait de la sollicitation sans permis dans la ville, a été condamné à \$20 d'amende et du paiement des frais.

Un autre de Matane, pour la même infraction, fut condamné à \$5 d'amende et aux frais.

Un chauffeur de Matane a été arrêté par la police municipale, pour la deuxième fois en l'espace de trois mois, pour conduite en état d'ivresse. Vu qu'il était privé de son permis depuis sa première arrestation, il a été condamné à quatorze jours de prison et à \$200 d'amende.

Le médecin doit, lui aussi, prendre des vacances

Tout près, s'annoncent les vacances, nécessaires pour le médecin comme pour chacun. Plus nécessairement même, serait-on tenté de dire. Que de gens cependant pensent qu'il ne devrait jamais en prendre. Ils ne réfléchissent guère que, s'il s'en prive, c'est la qualité de ses soins qui va diminuer et le malade, en dernier ressort, en souffrir. La résistance a des limites. Peut-on bien travailler quand l'esprit est fourbu, le corps rompu, le réflexe fatigué? Sans compter l'usure et l'âge qui interviennent de plus en plus, avec le temps.

Le médecin est surmené. Surmené, parce qu'il doit faire face, lui aussi, à son entretien et à ses charges. Surmené, parce qu'il vit sous une tension constante. Chacun de ses actes, à la fois si complexes et si variés, l'oblige à prévoir toutes les conséquences possibles. Signe-t-il un papier, une ordonnance, un régime; donne-t-il une consultation, fait-il un examen, étudie-t-il un problème, le voilà immédiatement aux prises avec tout ce que la vie comporte d'inextricable et de difficilement prévisible. Pourtant, on le lui demande! Qu'on imagine, de plus, l'effort physique du praticien, qui se lève tôt, se couche tard, ne dort pas souvent sa pleine nuit sans sortir, et qui, par surcroît, se soumet tous les jours aux embouteillages de nos rues, pour se rendre le plus vite possible auprès du malade qui le réclame, à coup de fil sur coup de fil, ne comprenant guère qu'il ne soit pas là à l'instant même.

Que de facteurs moraux dans cette vie du praticien! D'abord l'insécurité dans laquelle il vit, sans espoir d'en jamais sortir, à moins de quitter sa profession, ce qui est un dur coup de dés à lancer et peu souvent rentable. Soutenir sa famille, garantir son lendemain, autre soucis également qui peuvent devenir facteurs de déséquilibre moral et physique. On dira que tout être humain est logé à la même enseigne, d'accord. Mais non avec les mêmes responsabilités. On blâme le médecin de penser beaucoup à lui, mais que lui donne la société? Il n'y a pas de profession au monde qui ne soit plus bousculée, plus cyniquement "tapée", plus méchamment critiquée que la médicale.

Hargne jalouse, déversée par des esprits soi-disant bien pensants et dont nous trouvons la sournoise et fielleuse influence à chacun de nos gestes et de nos actes. Je possède à cet égard des documents émanant de juges, d'avocats, de prêtres, de professeurs, de députés, capables de stupéfier le plus ignare comme le plus rétif des cerveaux, ce qui va souvent de pair.

— Ils font trop d'argent! s'écrient d'aucuns.

— Que faites-vous pour moi? répond le médecin à la société, en général, et à ceux-là en particulier.

C'est tout le problème dans sa crudité. La médecine se reconnaît une fonction sociale, une valeur morale. La société l'admet volontiers. Mais elle est pourrie par ceux-là qui l'admettent sans l'admettre, c'est-à-dire, en s'efforçant par tous les moyens de ne faire reconnaître au médecin qu'une fonction de production, comme à un simple manoeuvre. De là, le conflit. Qu'une infime proportion de nos médecins l'attise par une attitude indésirable, il se peut. Mais ce qui est vrai, c'est que des esprits malfaisants en profitent pour jeter leur venin sur tout le corps médical. Comment se fait-il qu'on tolère pareille menée antisociale?

Médecins, prenez des vacances, elles vous sont nécessaires. Refaites vos forces; d'autres combats vous attendent et des sacrifices vous seront demandés, dont le moindre ne sera pas de soigner et de guérir ceux-là même qui vous inondent de leur gâdoue infecte. Là encore vous serez à votre poste et tiendrez dignement votre rôle. Mais comprendront-ils la leçon? Leur façon de raisonner permet tous les doutes...

Roméo BOUCHER

L'artiste dans la société contemporaine

Les travaux de la Conférence internationale des artistes qui réunit à Venise, en septembre 1952, les délégués de 44 pays, viennent d'être publiés par l'Unesco, en un volume intitulé "L'Artiste dans la société con-

temporaine" (1). Cet ouvrage contient les études qu'avaient écrites pour la conférence un poète, Giuseppe Ungaretti, un écrivain de théâtre, Marc Connelly, un essayiste et romancier, Taha Hussein, un musicien, Arthur Honegger, un architecte, Lucio Costa, un sculpteur, Henry Moore, un cinéaste, Alessandro Blasetti, deux peintres, Jacques Villon et Georges Roualt. Ces noms suffisent à marquer l'intérêt d'une publication où sont examinés tous les grands problèmes de la liberté de l'artiste et de la place des arts dans le monde moderne.

Mais on trouvera aussi dans ce volume les textes qui résultèrent des

discussions de la Conférence, grâce aux rapports présentés par Silvio d'Amico et Ashley Dukes pour le théâtre, Pierre Grégoire pour le cinéma, Guillaume Landré pour la musique, Henri de Ziegler pour la littérature, Jacques Villon et H. E. Langkilde pour les arts plastiques. L'ouvrage se termine sur les réflexions de Thornton Wilder, de N. C. Mehta et d'Ildebrando Pizzetti, qui tirent la leçon d'une réunion internationale unique dans l'histoire des arts — réunion dont l'influence fut très importante pour la collaboration des écrivains et des artistes avec l'Unesco, et qui eut, selon le mot de Thornton Wilder, "la valeur d'une

découverte spirituelle". (Unesco) (1) Prix: \$1.00. En vente chez tous les dépositaires des publications de l'Unesco ou au siège de l'Organisation, 19, avenue Kléber, Paris, XVIIe.

BONNES TOUTE L'ANNEE

Les céréales chaudes constituent un bon déjeuner tout le long de l'année. Les céréales à grain entier sont riches en protéines, en minéraux et en vitamines, toutes choses indispensables au maintien de l'organisme et de la santé.

● Les chemins de fer canadiens ont transporté quelque 156,107,052 tonnes de marchandises en 1953.

La forge artisanale était autrefois un gage de sécurité, mais les armes qu'elle pouvait façonner, entretenir et réparer étaient nécessairement simples et rudimentaires.



GAGE DE SÉCURITÉ

Pour nous défendre... pour écarter le danger d'agression, l'Armée canadienne dispose de l'équipement le plus nouveau et le plus parfait qui soit, *gage de sécurité* pour nous et les nôtres.

L'Armée canadienne offre aux jeunes gens énergiques et intelligents une belle carrière au service du pays. Elle vous apprend, avec le métier des armes, une spécialité technique précieuse... elle vous fournit le logement, le vêtement, la nourriture et les soins médicaux et dentaires gratuits... Dès le début, votre revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil.

Pour mener une vraie vie d'homme dans un milieu agréable et acquérir la double formation de militaire et de technicien — avec tout l'outillage le plus moderne — enrôlez-vous dans *votre armée*.



Les modernes ateliers de campagne de l'Armée canadienne sont d'énormes et rapides camions renfermant des machines perfectionnées et le matériel nécessaire à la réparation des armes infiniment plus efficaces d'aujourd'hui.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 3, 3 Côte de la Citadelle, Québec. Tél.: 4-5940

ou
Centre de recrutement, Les Fusiliers du St-Laurent, Rimouski. Tél.: 3612

AL-05

RS-4-009P

5178 FAIRE-PART POUR UNE SEULE MESSE DE MARIAGE

15e anniversaire des "Cent Mariés de 1939" le 29 août à N.-D. du Cap

On annonce que plus de cinquante couples, faisant partie des "Cent Mariés de 1939", assisteront au Ralliement des Familles Ouvrières au Cap de la Madeleine, le 29 août.

Sous le nom "Cent Mariés de 1939", on désigne le groupe de 105 foyers qui ont été fondés le 23 juillet 1939, au Stadium de Montréal. Ces couples avaient préparé leur mariage en suivant le programme de la J.O.C. qui portait sur le mariage chrétien. Ils avaient célébré leur mariage devant une assistance estimée à 40,000 personnes. Décivant l'atmosphère de cette cérémonie, un journaliste du "Toronto Star" a déclaré qu'à Rome l'enthousiasme débordait toujours au couronnement d'un nouveau pape, mais ici c'est la piété. La cérémonie était tellement impressionnante que même certains témoins incroyants se sont agenouillés à la Consécration.

Cérémonie unique au monde

Chaque couple devait d'abord être béni par S.E. Mgr Gauthier, mais pour ne pas allonger cette cérémonie, l'archevêque de Montréal a béni un couple et 104 prêtres ont reçu le consentement des 208 autres jeunes gens. Ces prêtres venaient de 12 diocèses différents et de 11 communautés religieuses. Les 61 prêtres séculiers appartenaient aux diocèses de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Alexandria, Ottawa, Chicoutimi, St-Hyacinthe, Joliette et Golfe St-Laurent. Tandis que 43 prêtres réguliers étaient des Oblats de Marie, des Dominicains, des Pères Blancs d'Afrique, des Jésuites, des Clercs de Ste-Croix, des Sulpiciens, des Franciscains, des Capucins, des Rédemptoristes, des Pères du St-Sacrement, des Monfortains.

Pour inviter leurs parents et amis à leur mariage, ces couples ont dû maller 5,178 faire-part. La noce a eu lieu en plein air à l'île Sainte-Hélène, près de Montréal.

Que sont-ils devenus ?

La mort n'a pas été lente à visiter ces nouveaux foyers. En juillet 1940, soit un an après, déjà deux mariés, un homme et une femme, étaient décédés. Aujourd'hui, un couple est complètement disparu, les

deux sont décédés, et six autres ont perdu leur conjoint.

Des 105 couples, 70 ont répondu à une enquête menée récemment auprès d'eux sur la situation de leurs foyers. Après 15 ans de mariage, ces 70 familles comptent 286 enfants : 153 garçons et 133 filles. Ils ont 4 à 5 enfants en moyenne. Malgré des salaires modestes, 43 sont devenus propriétaires. Cette enquête nous permettra de fournir prochainement des renseignements sur leur travail et sur leurs activités sociales.

Leur 15e anniversaire de mariage

La L.O.C. en collaboration avec le Comité des "Cent Mariés" prévoit que plus de cinquante couples seront présents au Ralliement des Familles Ouvrières du 29 août. Ils seront accompagnés de leurs enfants. A cette occasion, ils renouvelleront ensemble leurs promesses de mariage. Une dizaine des "Cent Mariés" ne pourront pas assister à cette cérémonie principalement à cause de la maladie qui sévit dans leur foyer.

LAC-HUMQUI

Accident.— Deux véhicules ont subi des dommages lors d'une collision survenue à la sortie du pont Paquet, sur la route Amqui-Lac-Humqui. La camionnette de M. Phil. Cyr sortait de ce pont couvert lorsqu'elle se trouva nez à nez avec l'automobile de M. Maurice Carré. M. Cyr tassa sa voiture à l'extrême droite, heurtant ainsi le mur du pont, et l'aile et le côté droits de son véhicule furent arrachés. De son côté, M. Carré appliqua les freins; sa voiture dérapa sur la route rendue glissante par les pluies et accrocha le garde-fou du pont pour culbuter ensuite en bas du remblais d'une hauteur de 9 pieds et s'immobiliser, les quatre roues en l'air, au fond du ravin. Les deux conducteurs s'en tirèrent heureusement indemnes.

Retraite paroissiale.— Le R.P. Paul-Dollard Morin, s.j., fut le prédicateur de la semaine annuelle de retraite. Celle-ci fut clôturée par un pèlerinage de nombreux paroissiens à l'église du St-Nom de Marie, à Sayabec.

Décès.— Mme Vve Alfred Tur-

cotte, âgée de 86 ans, de North-Battledore, Sask., était en promenade ici dernièrement, après une absence de 55 ans, pour visiter des parents et amis. Elle est accompagnée de sa fille, Mme Vve Gracia Bélanger, et de sa petite-fille, Mlle Hélène Bélanger.

— MM. Jean-Marie Belley et Clément Girard, de Jonquière, ont passé la fin de semaine chez des amis, ici. Ils ont ensuite continué leur voyage, en l'occurrence le tour de la Gaspésie.

Le nombre des accidents sera réduit

Le nombre des morts et d'accidents pourra être réduit considérablement l'année prochaine.

M. W. E. Ireland, vice-président de B. F. Goodrich of Canada, déclare que la sûreté augmentant sur les routes était l'effet inévitable dans le changement aux pneus sans chambres à air (tubeless) comme équipement standard de plusieurs automobiles de modèle 1955.

M. Ireland expliqua que le pneu "tubeless" procura une sécurité routière grandement augmentée parce qu'il n'a pas de chambre à air qui peut être pincée et frottée par la casse des cordes pneumatiques. Le nouveau pneu est plus léger que le pneu et la chambre à air standard actuels, résultant en un maniement plus facile aux grandes vitesses d'aujourd'hui.

SAINT-ADELME

Election municipale.— Le 19 juillet dernier, les électeurs-contribuables de St-Adelme sont allés aux urnes. Ils ont élu M. Paul Caron par une majorité de 13 voix sur M. Roland Truchon. Tous deux briguaient au siège laissé libre par M. Edmond Michaud, conseiller sortant de charge. M. Georges Bouchard, qui faisait la lutte au conseiller sortant de charge, M. Gérard Vallée, a remporté la victoire par une pluralité de 14 voix. M. Jean Arsenault a lui-même été élu par une majorité de 15 voix sur le candidat opposant, M. Joseph Ouellet fils d'Ernest. M. Arsenault remplacera donc, à la table du conseil, M. Maurice Caron qui s'est retiré de l'arène municipale.

Mariages.— Le 14 juillet, M. Roger Thibault, fils de M. et Mme Auguste Thibault, unissait sa destinée à celle de Mlle Marguerite Bouffard, fille de M. et Mme Narcisse Bouffard.

— Le même jour, était célébré le mariage de Mlle Véronique Bernier, fille de M. et Mme Anselme Bernier, avec M. Valmont Labrie, fils de M. et Mme André Labrie, de St-René.

— Le 19 juillet, M. Léonard Michaud, fils de M. et Mme Philippe Michaud, de St-Nil, conduisait à l'autel Mlle Albertine Marquis, fille de M. Jean Marquis, de cette paroisse.

ST-PAULIN DALIBAIRE

Naissances.— Marie-France-Nicole, enfant de M. et Mme Léopold Tanguay (Rolande Larrivée). Parrain et marraine, M. et Mme François Couture, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Richard, enfant de M. et Mme Etienne Meunier (Monique Sergerie). Parrain et marraine, Octave et Octavie Sergerie, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Pierre, enfant de M. et Mme J.-Bte Bérubé (Jeanne d'Arc Pelletier). Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Savoie, oncle et tante de l'enfant.

Visite de Mgr l'Archevêque.— Le 4 juillet, la paroisse de St-Paulin était honorée de la visite de Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, à l'occasion de l'inauguration de l'église paroissiale. Les fidèles ont pu assister à une messe pontificale célébrée par Son Excellence. Plusieurs membres du clergé y assistaient aussi. Dans l'après-midi, les paroissiens firent nombreuse escorte à Mgr l'Archevêque qui se rendait aux Méchins.

Va-et-vient.— M. et Mme Roland Fiset et leurs enfants, de Montréal, ont visité M. et Mme Antonio Bouchard.

— Mlles Denise et Carmen Pelletier et Jocelyne Gagné sont dans leurs familles pour les vacances.

RECORD MONDIAL



● Gédéon et Edouard Filion, de Thetford Mines, revendent un record mondial qui est loin d'être banal. Ensemble ils viennent de compléter 108 années de service comme mineurs d'amiante, soit 54 ans chacun. Gédéon, à gauche, a également trouvé le moyen d'assumer les fonctions de maire pendant deux termes d'office et celles d'échevin pendant 12 ans. Edouard est président de l'Union musicale, ancien président de la Commission des Sports de Thetford Mines, et le père de Bob Filion, ancienne étoile des Canadiens de Montréal.



**TONDEUSE
A GAZON
ROTATIVE
"OTACO"
\$76.95**

Fait tout ce qu'une bonne tondeuse rotative doit faire et coûte moins chers à acheter ! Légère, facile à manier... construite d'acier solide, le couvert protège complètement la lame et a un très beau fini... la lame construite d'acier carbon en une pièce s'ajuste en un clin d'oeil à la maison... ajustement simple pour hauteur de coupe... l'herbe est élevée par succion et coupée en fines particules... coupe et hache les mauvaises herbes aussi facilement que le gazon... coupe de 18 pouces... roues semi-pneumatiques... de réputation internationale le moteur Johnson "Iron Horse" assure un pouvoir fiable.

Meuble Canadien

14, rue St-Pierre, - MATANE - Tél. 246

A VENDRE

DANS LA VILLE DE MATANE

Rue St-Pierre, maison de 24 x 56, ralonge 15 x 15, sous-sol, 24 x 24, 2 étages, système de chauffage (eau chaude), cave en ciment à la grandeur, terrain 55 x 65 payé. S'adresser à JACQUES MARTIN, Enr.

140 Ave de la Cathédrale, Rimouski.
Téléphone : 2426.



ÉCOLE D'ARTS ET METIERS DE MATANE

COURS DU JOUR

COURS DE METIERS : 2 ANS

Mécanique - Mécanique d'ajustage - Electricité
Inscriptions : 16 août au 7 septembre.

Examens d'admission : 8 et 9 septembre.

Prospectus et renseignements sur demande.

Ministère du Bien-Etre Social
et de la Jeunesse

Hon. Paul Sauvé, c. r.,
Ministre

Gustave Poisson, c. r.,
Sous-Ministre.

ATTENTION

Votre bois de construction
au prix de gros chez

COTE & GOUBOUT INC.

TROIS-PISTOLES et MATANE.
Signalez 688 Matane, demandez M. St-Hilaire
OU
150 Trois-Pistoles, M. Côté

Vous y trouverez du bois pour aussi peu que
\$35.00 le M. P.

Industrie touristique

Si les Chambres de Commerce du Québec dépensaient autant d'efforts et d'argent pour faire de la promotion touristique qu'elles en dépendent pour attirer de nouvelles industries (souvent en n'ayant rien à offrir) notre province retirerait beaucoup plus de cette importante source de revenus.

Depuis 1951, plus de 4,000,000 de touristes visitent le Québec chaque année, les trois quarts des Américains, et y laissent plus de 150 millions de dollars.

Pourquoi ces touristes viennent-ils chez-nous? Avec quoi les attire-t-on?

Notre publicité à l'étranger est fort bien faite, mais elle n'est pas conforme à la réalité, au point où nous pouvons admettre sans crainte que nous attirons le touriste américain sous de fausses représentations. Nous annonçons une vieille province française, regorgeant de reliques anciennes, à la population originale. Tout dans le Québec respire la France du 17^e siècle, et nos moulins à vent tournent à la ronde, dans un cadre de vieilles maisons de pierre, en bordure de fermes normandes, ou en face de la côte bretonne.

Nos affiches sont françaises, nos auberges coquettes, et nos restaurants offrent au visiteur émerveillé du ragoût de boulettes, du petit salé, du pain d'épices, des mains à la mélasse, de la tarte à la ferlouche, du civet de lièvre, des tourtières, du canard de Brême, du sirop d'érable, des pieds de porc, du bon poisson de Gaspé et des bleuets gros comme le pouce. Tout cela présenté en des menus aussi jolis qu'attrayants, et arrosé de bon cidre du Québec et de vins fins.

Nos gens sont hospitaliers, et parlent un français imagé et charmant, et ils reçoivent le visiteur comme de la visite, sans jamais songer à le piller ou à le voler.

Mais trêve de plaisanteries; tout cela est un tissu de mensonges, et rien de cela n'existe chez-nous.

Nous avons copié les Américains dans tout ce qu'ils ont de mauvais; nous avons gâté notre riche patrimoine pour nous livrer à une exploitation éhontée du pauvre touriste.

Et personne ne bouge, excepté l'Office provincial du Tourisme et les quelques rares spécialistes, comme l'abbé Tessier, qui s'évertuent à nous dire qu'à moins de rester français, de maintenir nos traditions, nous perdrons notre rang de province privilégiée dans le domaine du tourisme.

Les Chambres de Commerce se doivent de relever le défi, puisque tout le monde profite du tourisme, particulièrement le monde des affaires.

Il nous faut nous débarrasser de nos laideurs, de nos emprunts, de



Le Pacifique Canadien reçoit actuellement livraison, au rythme de trois ou quatre par semaine des 173 wagons aérodynamiques tout acier achetés l'an passé, pour renouveler le matériel des trains transcontinentaux qui relient

Montréal à Vancouver. Cette commande de \$40,000,000 comprend des wagons-lits, des wagons-restaurants et des voitures ordinaires. Mais les plus sensationnels, les plus nouveaux au Canada, ceux qui attirent les regards et suscitent les commentai-

res les plus enthousiastes sont les wagons à dôme-observatoire. Sur cette vignette, on voit au centre le wagon à dôme et, en haut, le dôme proprement dit où 24 personnes peuvent prendre place. Ce dôme est en plexiglass anti-éblouissant et rien ne gêne la vue

du voyageur qui peut admirer à loisir les panoramas splendides qui se déroulent sous ses yeux, particulièrement dans les Rocheuses. En bas, à gauche, le salon-bar du wagon à dôme et, à droite, le salon arrière doté de fenêtres paysages.

nos chromos en bordure des routes, de nos hôtels étrangers, de notre cuisine infecte.

Nous manquons lamentablement d'attractions touristiques, ce qui ex-

plique que nous ne pouvons compter sur une industrie touristique à l'année longue.

Les Chambres de Commerce pourraient facilement initier de nombreuses manifestations susceptibles d'attirer des millions de touristes américains; elles pourraient, chacune dans son milieu, lancer une campagne de "grand nettoyage".

Il y a du travail à faire partout, et tout ce qu'on accomplira dans ce sens rapportera gros à tout le monde,

à notre province. (Faits et Tendances)

LA FONDATION PIE XII

Sous ce titre vient d'être créé par le Saint-Siège, un organisme chargé de financer l'activité internationale des catholiques. C'est en effet un des grands désirs du Pape que les catholiques ne restent pas à l'écart des mouvements internationaux, mais s'efforcent au contraire, là où ces mouvements s'avèrent utiles, d'y

prendre une part active. Comme tous les pays profitent de cette collaboration, il leur est demandé à tous d'offrir leur quote part pour l'aider matériellement. C'est à la presse catholique qu'est confiée dans chaque nation la tâche de recueillir ces fonds. On s'attend en France à offrir trois millions de francs.

● La récolte de miel de 1953 s'est élevée à 26,400,000 livres.

"Un beau brin de fille"



... ET LES PLUS BEAUX CHEVEUX DU MONDE GRÂCE AU SHAMPOOING Lustra-Creme

Crème ou Lotion

MENEZ LA PARADE
AVEC **IRVING PLUS**

GAZ
IRVING
HUILE

RVW-3

LA GAZOLINE **LA PLUS PUISSANTE** AU CANADA

Le colportage

Les anciens de l'Association vous diront qu'on y parle de colportage depuis qu'ils en sont membres. Ils ajouteront parfois qu'on s'est contenté d'en parler mais que rien n'a été fait; qu'en 1954 le problème est aussi angoissant que voilà 25 ou 50 ans.

Faut-il que les colporteurs disparaissent ?

Le fait de parler du colportage n'a cependant pas été sans faire avancer ne serait-ce que de quelques pas le cheminement du problème vers une solution. Avec les années, l'attitude

du détaillant sédentaire face au colportage a sensiblement évolué. Il y a vingt-cinq ans on voulait la disparition tout simplement du colportage et des colporteurs. La solution était trop radicale pour être prise au sérieux par les autorités et ses protagonistes en tenaient pour leur idée. C'est une des raisons pour lesquelles sans doute la situation est demeurée si longtemps stationnaire.

Aujourd'hui on accepte généralement le colportage parce qu'on comprend mieux sa nécessité, parce qu'on se rend compte que c'est le mode de distribution le plus ancien, qu'il existe depuis le jour où le producteur a éprouvé de la difficulté à écouler le fruit de son labeur. Il n'est donc plus question de le supprimer, mais de le contrôler pour l'assujettir aux mêmes exigences, lois, règlements, licences, taxes et impôts que le commerce à la mode. Il ne s'agit donc pas d'enrayer en plaçant sur un pied d'égalité avec les concurrents mais uniquement de le

Qu'apportera-t-elle en 1954 ?

C'est dans cet esprit qu'en 1954, votre association envisage le problème que crée le colportage dans l'état actuel des choses, au pays du Québec. Elle ne cherchera pas à régler seule mais en collaboration avec toutes les parties intéressées. Consommateurs, producteurs et distributeurs par le truchement de leurs associa-

tions respectives. De nombreuses démarches et représentations ont été effectuées dans le passé; des contacts ont été établis, des études ont été faites, des mémoires préparés, de l'expérience accumulée que nous mettrons à profit dans le travail qu'il reste à faire.

Le problème va se régler...

Nous mènerons l'affaire rondement et, si Dieu lui prête vie, le comité dont font actuellement partie messieurs Luc Marchessault, Florent Dubois, Dollard Dansereau, comme aviseur légal, et Jacques Audette comme secrétaire fera parler de lui au cours des prochains mois.

D'ici quelques jours il vous soumettra un premier projet. Il vous demandera de l'étudier et de lui faire part de vos commentaires. Chacun sera appelé à se prononcer.

De votre empressement à en discuter et à donner réponse réfléchie aux questions que l'on vous posera dépend l'issue heureuse de l'entreprise.

C.-A. MAJEAU

A. M. D.

600 livres de poisson d'un seul coup

Un rude métier: la pêche à l'espardon

Aux petites heures du matin, les pêcheurs d'espardon des côtes de la Nouvelle-Ecosse viennent humer l'air de l'océan et guetter dans le ciel les promesses d'une belle journée. Aujourd'hui justement l'odeur de la brise marine, et, là-haut, dans le ciel de l'aube, l'absence de nuages enthousiasment les pêcheurs de Glace Bay, de Louisbourg et d'Ingonish, qui se hâtent vers la mer. A peine les rayons obliques du soleil ont-ils dissipé les brumes que goélettes et bateaux à moteur sont déjà loin au large. Et la lutte va bientôt commencer car l'espardon à la recherche de bancs de harengs se promène à la surface quand l'eau est calme.

Voici justement que le guetteur aperçoit là-bas l'énorme nageoire dorsale d'un espardon. De son poste de vigie, il peut diriger lui-même le bateau grâce à un gouvernail fixé aux barres du mât. Debout à l'avant, le harponneur attend le moment précis de porter un coup mortel à cette proie gigantesque. Hop! le harpon s'abat avec vigueur sur le flanc de l'espardon. Les pêcheurs mettent la barque à l'eau pour poursuivre la lutte qui durera peut-être une heure. Une belle prise: cet espardon doit bien peser 600 livres, mais quel travail d'affaiblir, puis de monter à bord ce monstre qui mesure bien douze pieds de long. Et attention! Il arrive parfois que l'espardon, dans un effort désespéré, faisant un dernier appel à toute sa grande force, troue la coque d'un bateau. Mais non, cette fois c'est réussi et le voilà, couché sur le flanc, maintenant inoffensif, ce redoutable combattant.

Ce métier difficile de pêcheur

d'espardon a été mis en vedette dans que l'Office national du film distribue un récent film de la série Coup d'oeilbue présentement dans les cinémas.



NOUVEL AUMONIER CATHOLIQUE SENIOR EN COREE
Le major P. E. Bérubé, 7520, avenue Outremont, Montréal, succède au major J. R. Beauparlant en qualité d'aumônier catholique senior de la 25e brigade en Corée. Ce dernier revient au Canada après un an de service. Dans la photo ci-dessus, on remarque à la célébration de la messe le brigadier Jean-Victor Allard et le major Bérubé. Le brigadier est servant de messe. (Photo de la Défense nationale).

BROSSES À DENTS COLGATE

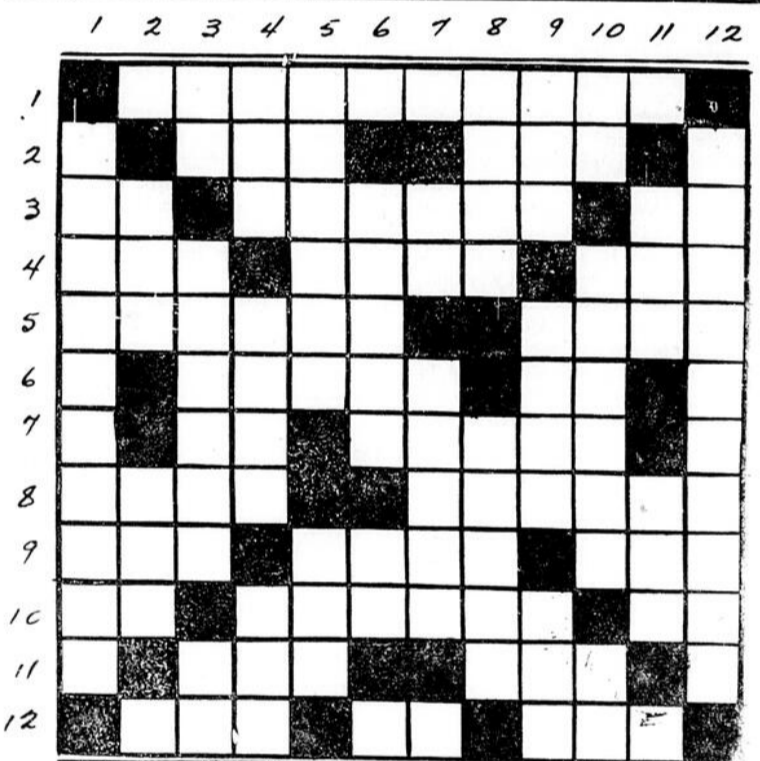
Les meilleures pour toute la famille

Soies de Nylon solidement fixées, résistent à l'humidité et à l'usure—ne se détrempe pas

Pour dames et pour hommes **35¢** Pour enfants **25¢**

*Parfaites pour la première dentition

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



VINGT-DEUXIEME PROBLEME

Horizontalement

- 1 — Antonyme de spirituelle.
- 2 — Trois fois — Roue de gorge.
- 3 — Dans — Griffes des oiseaux de proie — Exclamation.
- 4 — Etat physiologique chez les mammifères — Rends service — Confident.
- 5 — Tout ce qui est vrai — Préposition.
- 6 — Statue d'une divinité profane vouée à l'adoration — Note de la gamme.
- 7 — Pronom personnel — Femme écrivain, fille de Necker, né en 1766.
- 8 — Temps du verbe être — Hors de sa demeure.
- 9 — Emploi — Moitié — Chef d'état suprême.
- 10 — Note de la gamme — Protection lumineuse et sonore sur des pellicules, vulgairement théâtre — Abr. de Eminence.
- 11 — Masse de pierre très dure — Epoque.
- 12 — Grande étendue d'eau — Préposition — Explosif.

3 — Conjonction — Arrangée — Note de la gamme.

- 4 — Adjectif possessif — Représentation d'une chose dans l'esprit — Instrument à vent.
- 5 — Vite — Mot latin qui signifie ainsi.
- 6 — Vrais — Dans.
- 7 — Abr. de route rurale — Met le tain d'une surface.
- 8 — Epoque — Détérioré.
- 9 — Article simple — Bières anglaises — Adresse.
- 10 — Note de la gamme — Boire, manger — Dans.
- 11 — Conscience — Patriarche.
- 12 — Ville reine du Nord de la province de Québec.



Verticalement

- 1 — Ceux qui sont au service d'un maître.
- 2 — Privée de ses vêtements — Mouche africaine.

"Cette fois, c'est la bonne!"

L'expression: "Une 'Mol' pour moi" est en passe de devenir la marque de l'homme qui a su choisir et qui préfère la Molson... cette bière moelleuse et riche, de qualité invariable!

EXPORT Molson's ALE

Molson's

LE TOUT PREMIER BROSSAGE DES DENTS AVEC LE DENTIFRICE

COLGATE À LA CHLOROPHYLLE

DÉSODORISE L'HALEINE

PLUS EFFICACEMENT

- Débarrasse la bouche des bactéries, causes de carie
- Combat la carie dentaire
- Réduit les infections bénignes des gencives deux fois plus vite

NOUVEAU BAS PRIX

33¢ 59¢

RÉGULIER GÉANT

53-C-21A

3 MORTS dans des tragédies de la circulation et de l'onde

Depuis vendredi dernier, trois personnes de nos régions sont décédées accidentellement. Ce sont M. Bernard Gauthier, de Rimouski-Est, qui a péri dans un drame de la route, et MM. Roger Bernier, originaire de St-Fabien, et Victor Gallant, de St-Alexis de Matapédia, victimes de l'onde, sur la Côte Nord.

M. Bernard Gauthier

Une équipe d'hommes de la Voirie, sous la conduite de M. J.-Bte Robichaud, de Baie-des-Sables, ont fait la découverte, lundi après-midi, du corps de M. Bernard Gauthier, âgé de 18 ans et 10 mois, fils de M. et Mme Théodule Gauthier (Marie-Anna Rioux), de Rimouski-Est. L'attention des travailleurs fut attirée par certains dommages causés depuis peu au garde-fou du pont du ruisseau aux Basques, à environ un mille du village de Baie-des-Sables. Ils virent alors, dans un gouffre d'environ 60 pieds, en bas du pont, une automobile puis le corps d'un homme. Le cadavre fut transporté à Mont-Joli où il fut identifié comme étant celui de Bernard Gauthier, de Rimouski-Est.

L'enquête, dirigée par le Dr René A. Lepage, de Mont-Joli, a permis de reconstituer les faits suivants. La victime, Bernard Gauthier, qui travaillait au compte de la firme Automotive Product Co. Ltd, de Rimouski-Est, avait dû se lever à bonne heure, lundi matin, pour aller à Ste-Félicité où il devait commencer, à 7 heures a.m., son travail d'opérateur de pelle mécanique. Apparemment, alors qu'il passait au pont du ruisseau aux Basques, vers 6 heures a.m., il s'est évanoui ou s'est endormi au volant avec le résultat qu'il a fait le plongeon fatal. Son corps portait de multiples fractures au crâne, à la colonne vertébrale et aux membres.

Outre ses parents, le défunt laisse

huit frères et soeurs: Mme Eddy Cadorette (Lucienne), de Trois-Rivières; M. Léonard Gauthier, de Rimouski-Est; Mme Laurent Bouchard (Yvette), de Matane, M. Georges Gauthier, de Cap-des-Rosiers, Mme Benoît Roy (Bernadette) et M. Yvon Gauthier, de Montréal, Mme Léo Lafortune (Jeannine), de Québec, et Mlle Adrienne Gauthier, de Rimouski.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Bissonnette & Frère, à 11, rue St-Louis, Rimouski, et ses funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, en l'église de St-Yves.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

M. Roger Bernier

Un employé de la Corporation de Téléphone de Québec, M. Roger Bernier, âgé de 22 ans, s'est noyé vers 3h30, dimanche dernier, au lac des Cèdres, à St-Paul-du-Nord. Avec un groupe d'amis, M. Bernier s'était rendu à ce lac pour se baigner. On croit qu'il est entré dans l'eau trop vite après son dernier repas et qu'il s'est aventuré trop loin dans le lac. Plusieurs personnes furent témoins de la tragédie et tentèrent vainement de lui porter secours. On utilisa par la suite des embarcations pour chercher son corps qui fut retrouvé vers 8h30 le même soir.

Fils de M. et Mme Désiré Bernier, de St-Fabien, le jeune homme demeurait depuis quelque temps à Rimouski et la Corporation de Téléphone l'avait envoyé comme contremaître, à Baie-Comeau. Outre ses parents, il laisse huit frères et soeurs: MM. Réal Bernier, de Rimouski, Henri, de Sudbury, Ont., Jérôme, de St-Fabien, Raymond, de Rimouski, et Gratien, de St-Fabien, Mme Germain Gagné (Marthe), Mme Lorenzo Plourde (Madeleine) et Mme Raymond Théberge (Cécile), toutes de Rimouski.

Le corps de la victime fut ramené de St-Paul-du-Nord à Rimouski par avion et ensuite conduit à sa famille par l'ambulance Bissonnette & Frère, mardi avant-midi.

Les funérailles de M. Roger Bernier ont eu lieu ce matin, à 9h30, à St-Fabien.

Nous offrons l'expression de notre profonde sympathie à la famille éprouvée.

M. Victor Gallant

Un jeune homme de 19 ans, M. Victor Gallant, de St-Alexis de Matapédia, s'est noyé, vendredi dernier, à Forestville où il travaillait. Son corps fut repêché et expédié par avion à Rimouski. La Maison Bissonnette & Frère a vu ensuite à faire parvenir à sa famille les restes mortels de la victime.

Nos sincères condoléances.

ACCIDENT DE MOTOCYLETTE

Un jeune homme de 21 ans, M. René Gagné, fils de M. Roméo Gagné, de Rimouski, tous deux employés au Garage Dionne Automobiles, a été victime d'un accident qui le retient depuis huit jours à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. En fait, le jeune homme circulait à motocyclette sur le boulevard St-Germain, à Nazareth, lorsque, en face des Appartements Estelle, il perdit le contrôle de sa moto. Il fut projeté pardessus son véhicule pour tomber sur l'asphalte, plusieurs pieds plus loin. Il fut relevé inconscient et on manda l'ambulance Bissonnette & Frère pour le conduire à l'hôpital. L'examen médical a révélé que le blessé souffre de multiples contusions mais qu'il s'est heureusement tiré sans fracture de cette chute.

Carnet...

(Suite de la première page)

bec, a passé une quinzaine chez sa fille, Mme J.-B. Fillion.

— Mlle Rachel Vaillancourt, g. m. e., de Québec, a passé quelques jours à Matane.

— M. et Mme Fréda Fillion et leur fille Lise, de Montréal, étaient récemment en visite chez M. et Mme J.-B. Fillion.

— Mlle Patricia Michaud, de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Luc Michaud.

— M. Jean-Luc Mimeault, de Mont-Joli, a passé quelque temps en ville.

— M. et Mme Majorique Côté et leurs filles, Rolande et Eva, de Québec, étaient en ville, dernièrement.

— Mlle Lucette McMullen est de retour d'un voyage à Montréal.

— M. et Mme Bob Tanguay, de Québec, sont présentement à Matane pour quelques jours.

— M. Bob Breault, de Longueuil, de passage ici.

— Mlle Marthe Drolet, de Québec, était ici, dernièrement, l'invitée de Mme L.-P. Vézina.

— M. Jean Daigle est de retour en notre ville après un mois passé à Montréal.

— Mlle Pâquerette Forbes a passé quelques jours à Montréal, dernièrement.

— Mlles Suzanne et Lise St-Pierre, de Cap-Chat, étaient en ville, ces jours derniers.

— Mme Charly Simard, de Sherbrooke, a été l'invitée de Mme Gratien Sirois, dernièrement.

— Mme Adélar Sirois est actuellement à Chicoutimi, l'invitée de Mme André Chartier.

— Mlle Z. Audette, de Montréal, passe quelques jours à Matane.

— Mlle Viola Thibault, de Montréal, était en ville, récemment.

— M. et Mme Pierre Caron, de Charlesbourg, ont visité M. et Mme Georges McMullen.

Prochain mariage.— M. et Mme Gérard Ouellet, de Matane, font part du mariage de leur fille, Thérèse, avec M. Roger Fradette, assistant-pharmacien, fils de M. et Mme Arthur Fradette, de Matane également. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 6 septembre prochain.

Le lieut.-col. J.-A. ROSS, D.S.O., C.D., de Rimouski, promu commandant du 3e bataillon du Royal 22e Régiment



Le Quartier-Général de l'Armée annonce aujourd'hui un changement dans le commandement du troisième bataillon du Royal 22e Régiment.

Le major J.-A. Ross, D.S.O., C.D., de Rimouski, sera promu au rang de lieutenant-colonel et prendra le commandement du troisième bataillon du Royal 22e Régiment. Présentement, le major Ross est officier d'état major au Quartier-Général du Secteur de l'Est du Québec.

Le lieutenant-colonel Ross est né à Rimouski et est un gradué du Séminaire de Rimouski où il obtint son B. A. Il servit d'abord avec le Régiment de la Chaudière, et il fut rappelé d'outre-mer en 1942 pour servir avec les Fusiliers du St-Laurent. Il suivit un cours d'officier supérieur au Collège Royal, de Kingston, en 1943 et plus tard servit avec le Régiment de Hull au Canada et en Angleterre. Finalement, il revint à son ancien régiment, les Chaudières, dans le Nord-Ouest de l'Europe.

Depuis la guerre, le lieutenant-colonel Ross a occupé des postes d'Etat-Major aux grands Quartiers-Généraux de l'Armée et au Quartier-Général du Secteur de l'Est du Québec. En plus de servir avec le Royal 22e Régiment, il suivit un cours au Collège d'Etat-Major de l'Armée, à Kingston, Ontario.

Naufrage de la "Prince Mingan"

La goélette "Prince Mingan", d'une capacité d'environ 100 tonnes de marchandise, a coulé dans le fleuve St-Laurent entre Bic et St-Fabien, vers 3 heures a.m., lundi le 23 août. Cette goélette est la propriété de M. Romain Bouchard, de Cap-Chat. Elle était affectée au transport entre Québec et la Côte Nord.

D'après les informations que nous avons pu obtenir c'est à la suite d'un bris de la pompe à vider l'eau que la goélette a fait

naufrage dans environ 25 pieds d'eau au large de Bic. Le mât du bateau émergerait de l'eau. L'équipage de quatre hommes a tenté en vain d'atteindre la rive avec la goélette. Tous sont cependant sortis indemnes avant le naufrage.

"Le Prince Mingan" portait à son bord un chargement de dynamite. Ce chargement sera une perte complète. D'autre part, la goélette elle-même pourra être renflouée.

L'ECOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI

L'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, fondée grâce à la collaboration du Séminaire de Rimouski et du Département de l'Agriculture de la Province de Québec, est dirigée par les prêtres du Séminaire de Rimouski.

Son but : Former des agriculteurs instruits au courant des besoins de notre région.

Le cours est de deux ans et s'adresse aux fils de cultivateurs, âgés de seize à vingt-quatre ans et qui ont fait une septième année.

L'année scolaire commence le 3 novembre et se termine le premier mai.

A la fin de la deuxième année, un diplôme de capacité agricole est donné aux élèves qui ont suivi tous les cours et subissent avec succès un examen final sur les principales matières enseignées durant les deux années.

Pour admission et renseignements supplémentaires

s'adresser au :

Directeur de L'Ecole d'Agriculture de Rimouski.



Epicierie Moderne

TEL: 166.

107, rue St-Jérôme

EPICIER LICENCIE
BIERE et PORTER



SPECIALS

CIRE A PLANCHER, 40 onces	50c.
CIRE, chopine, liquide, 20 onces	25c.
CIRE, pâte, 16 onces	25c.
GRAISSE pure lard, 20 livres	\$4.50
FARINE Five Roses, 98 livres	\$6.00
BEURRE, la livre	59c.
12 Purées pour bébés "Heinz"	\$1.00
1 livre thé Lipton	90c.

APPEL EN FAVEUR DES ECOLES D'AGRICULTURE

Chemin faisant, le reporter agricole se permet parfois de petites enquêtes. Rien ne lui plaît davantage que de visiter ces fermes qui sont de véritables réussites en dépit d'un sol très ordinaire et d'un marché éloigné et plus ou moins stable. Chapeau bas devant ces cultivateurs adroits, et ils sont nombreux au Las Saint-Jean, dans le Bas-de-Québec, au Témiscamingue et ailleurs. Ils ont commencé au plus bas de l'échelle; voilà vingt ans. Endettés sur une terre pauvre, négligée ou à moitié défrichée et sans aide que celle d'une jeune épouse courageuse. Avec plus de jugement que d'insurrection, souvent, mais en profitant des conseils de leurs agronomes et de ce qu'ils pouvaient apprendre au sein des organisations agricoles, ils ont réussi. Cela se voit. Maison confortable pleine d'enfants, bâtiments propres et modernisés, terre améliorée, troupeaux très montrables. Bref, un air d'aisance se dégage de ces lieux où l'on ne craint plus que Dieu... et l'impôt.

Ces cultivateurs n'ont pas tous eu autrefois la chance de faire des études agricoles. Certains le déplorent ouvertement et, s'ils n'ont pas déjà un ou deux gars à l'école moyenne, la chose est bien inscrite à leur programme. D'autres cependant, à notre grande surprise, ne paraissent pas en avoir souffert, ou du moins ne le laissent pas voir. S'il leur est venu à l'esprit que l'ainé ou le cadet de la famille profiterait bien d'un stage à l'école d'agriculture, ils n'y croient pas assez pour se priver de cette main-d'œuvre durant deux hivers. "Celui-ci, leur demande-t-on, a-t-il fait son cours moyen? Celui-là, vous proposez-vous de l'envoyer?" Le père hausse les épaules en souriant. C'est sa réponse... Qu'a-t-il voulu dire au juste? Que c'est superflu? Que cela n'intéresse pas les jeunes? Que ça coûte trop cher? On ne le saura jamais.

Un fait certain, c'est que nous avons suffisamment de bonnes écoles moyennes d'agriculture et qu'on ne les fréquente pas assez. Avec un millier d'élèves par année, on reste bien en deçà des possibilités. Nous voudrions que tous les parents qui ont des fils en âge d'aller à l'école d'agriculture entendent notre appel et s'interrogent sérieusement. Ils savent par expérience que le métier de cultivateur devient de jour en jour plus dur et plus compliqué. Ils doivent se convaincre que la ferme familiale telle qu'ils l'aiment et l'ont voulue ne peut survivre que grâce à une culture diversifiée plus intensive, plus scientifique. Les premières préoccupations du cultivateur moderne sont celles du rendement et de la qualité qu'on ne peut atteindre sans résoudre les problèmes complexes de la conservation de la richesse du sol, de la protection des récoltes contre toutes sortes de fléaux, les problèmes de main-d'œuvre et de mécanisation, etc. Et on n'en sortira vraiment qu'avec de l'insurrection et de la compétence.

C'est donc sans hésitation aucune que nous invitons les parents à étudier la question et prendre les décisions qui s'imposent. Dans le mémoire que l'U.C.C. vient de présenter à la commission Tremblay on verra que l'U.C.C. loue sans réserve l'oeuvre de l'enseignement agricole moyen chez nous. "L'une des plus belles initiatives de l'Etat en matière d'enseignement agricole", dit-elle. Elle déclare ensuite: "La formation d'agriculteurs plus compétents est devenue l'une des conditions essentielles de la survivance de notre type familial d'agriculture et de son constant progrès. Des agriculteurs compétents et progressifs, capables d'appliquer sur nos fermes moyennes les meilleures méthodes de culture et d'élevage diffusées par les hommes formés au niveau d'un enseignement supérieur à point, nous paraissent être la meilleure promesse d'avenir de notre agriculture québécoise". Plus loin, le mémoire loue le gouvernement de vouloir doter chaque diocèse d'une école moyenne d'agriculture et lui demande d'augmenter le nombre de ces écoles proportionnellement aux demandes d'inscription. "Et il nous paraît, plus sage, ajoute-t-il, de maintenir la politique actuelle qui semble plutôt favoriser un plus grand nombre d'écoles moyennes relativement petites qu'un nombre plus restreint de grosses institutions. Nous croyons important d'avoir des institutions facilement accessibles, qui n'éloignent pas trop les élèves de la région immédiate et qui, par conséquent, groupent des jeunes de même milieu et de même mentalité".

Voilà, en passant, ce que l'U.C.C. pense depuis longtemps du système actuel d'enseignement agricole moyen. Et voilà qui peut contribuer à vaincre certaines hésitations chez les cultivateurs aux prises avec le problème de l'avenir de leurs gars. Les jeunes qui songent à s'établir sur une terre n'ont rien de plus pressant à faire: s'inscrire dans une école d'agriculture.

Georges-Noel FORTIN

Soumissions demandées

Ottawa (Ontario), le 18 août 1954.
Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUSSION POUR AGRANDISSEMENT DE QUAI CROSS-POINT, COMTE DE BONNAVENTURE (P.Q.)".
On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Ca-

thédrale, Rimouski (P.Q.), et au bureau de poste de Cross-Point (P.Q.)
On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un dépôt de cautionnement comme il est spécifié à la formule de soumission, doit accompagner chaque soumission.
Le ministère fournira par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P.Q.R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la

date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.
On n'acceptera pas nécessairement, ni la plus basse ni aucune des soumissions.
ROBERT FORTIER,
Chef des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 17 août 1954

LES MECHINS

— M. Guy Dugas, de Matane, est retourné dans sa famille après un séjour passé à l'hôtel Ross, l'invité de M. et Mme Michel Rossignol.

— Mme Huguette Turcotte et Mlle Thérèse Imbeault sont de retour d'un voyage à Port-Alfred, Chicoutimi et Montréal, par bateau.

— Mlle Laurette Dugas a rendu visite à sa soeur, Mme Benoît Imbeault, de St-Siméon, Charlevoix.

— M. et Mme Michel Noël, de Montréal, sont actuellement en vacances chez M. et Mme Albert Dugas.

— M. et Mme Camille Bernier, Mme Robert Marceau, MM. Maurice Marceau et Camilien Bernier se sont rendus à Trois-Rivières, dernièrement.

— Mlle Ida Carrier a pris part au pèlerinage diocésain à Notre-Dame du Cap.

— Mme Joseph Desrosiers et son fils Paul, de St-Hyacinthe, sont de passage chez M. et Mme Robert Croussette.

— Mlle France Lapointe, de Matane, est à l'hôtel Ross, l'invitée de M. et Mme Michel Rossignol.

— M. et Mme Adhémar Fortin, de Beauharnois, et leurs filles Claudette, Linon et Micheline sont en vacances chez M. Joseph Fortin.

— Mme Germain Fortin, M. et Mme Wilbrod Croussette sont de retour d'un voyage à Kedgwick, N. B.

— Mlle Monique Fortin est actuellement à Price, rendant visite à sa soeur, Mme Herman Côté.

— MM. Marius Servant et Robert Croussette se sont rendus dernièrement à Montréal et Québec.

— M. Gérard-Raymond Corbin, de Rivière-Blanche, est de passage chez M. et Mme Marius Anctil.

— MM. Liguori Pelletier et Camille Brousseau sont de retour d'un voyage. M. Brousseau est en vacances chez M. et Mme Arthur Pelletier.

— M. et Mme Paul-Arthur Roy et leurs enfants Bernard et Rosette, de Montréal, étaient de passage chez Mlles Edwige et Marie-Laure Roy, dernièrement, ainsi que Mlle Maria et Mlle Rachel Gagnon et leur père, M. le notaire Emile Gagnon, de Bic.

— M. et Mme Arthur Carbonneau, M. et Mme Claude Lefebvre, de Montréal, Mlles rendaient également visite à M. Adhémar Roy, Mlles Edwige et Marie-Laure Roy.

— M. Bernard Barriault a passé la semaine à Rimouski, l'invité de M. Gilles Dionne.

— Mme Joseph Allard, Nicole et Violetta Allard sont parties pour aller demeurer à Sept-Iles.

Baptêmes.— Le 11 juillet, Joseph-André-Alain, fils de M. et Mme Edouard Otis (Pauline Turgeon), Parrain et marraine, M. et Mme André Guimond (Jeanne Turcotte).

— M.-Anne-Jocelyne, enfant de M. et Mme Valère Verreault (Aurore Tremblay), Parrain et marraine, Réginald Savard, oncle de l'enfant, et Marie-Anne Deschênes, grand-mère.

— Le 17, Marie-Jeanne, enfant de M. et Mme Fernand Marceau (Jeannine Soucy), Parrain et marraine, François Soucy et Eléonore

CES BONNES SALADES RAFRAICHISSANTES

Par une journée très chaude d'été, même le plus tendre et le plus invitant des rôtis ne réussira pas à tenter l'appétit; mais une salade rafraîchissante de légumes verts séduit quand toute autre chose ne dit rien. Les salades sont nourrissantes et s'allient bien à d'autres aliments — viandes froides, oeufs, fromage, poisson ou tout mélange désiré. En plus de leur apparence rafraîchissante, les salades fournissent des minéraux et des vitamines.

— Le 7 août, Marie-Carole, enfant de M. et Mme André Bouchard (Corilda Gagnon), Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Savard (Lina Chassé).

— Le 15, Jean-Yves, fils de M. et Mme Antonio Michaud (Marie-Jeanne Bernard), Parrain et marraine, M. et Mme Armand Côté (Claire Albert).

Mariages.— Le 10 juillet, M. Claude Fournier avec Mlle Jeannine Gagné, fille de M. Emile Gagné.

— Le 15, M. Eustache Chassé avec Mlle Eliette Marceau. M. Cyprien Chassé, de Ste-Félicité, servait de témoin à son fils et M. Hector Marceau accompagnait sa fille.

— Le 17, M. Florian Campion, fils de M. et Mme Arthur Campion,

épousait Mlle Edith Barriault, fille de M. Joseph Barriault et de Mme Barriault, décédée.

— Le 20, M. Marcel Lemieux, de Cap-Chat, avec Mlle Estelle Lavoie, fille de M. et Mme Edmond Lavoie.

— Le 7 août, M. Georges St-Pierre, fils de M. J.-Baptiste St-Pierre et de Mme St-Pierre, décédée, avec Mlle Germaine Roy, fille de M. et Mme Thimothée Roy.

— M. Germain St-Pierre, fils de M. J.-Baptiste St-Pierre et de Mme St-Pierre, décédée, avec Mlle Léa Roy, fille de M. et Mme Thimothée Roy.

— Le 14, M. Roger Verreault, fils de M. et Mme Eugène Verreault, avec Mlle Eliette Marceau, fille de M. et Mme Elie Marceau.

Une semence vient d'être jetée en terre...

Nous ne nous excusons pas, encore que le sujet ait été traité déjà dans le *Devoir*, de revenir sur le récent voyage dans l'Ouest de l'Association des hebdomadaires de langue française. Le sujet en vaut la peine. Les journaux de Winnipeg nous apportent, du reste, là-dessus des renseignements nouveaux.

Nos confrères ont reçu là-bas, non seulement de la part des Franco-Manitobains, mais de représentants distingués de leurs compatriotes de langue anglaise de la province, un très cordial accueil.

Ils ont été officiellement les hôtes du gouvernement manitobain et l'un des membres du cabinet, un ministre de langue française, M. Préfontaine, qui parlait au nom du premier ministre absent en Europe, a déclaré que celui-ci lui avait recommandé de faire royalement les choses.

Il a précisé que le chef du gouvernement manitobain tenait par là à remercier le premier ministre québécois de l'accueil qu'il avait lui-même reçu, de sa part, dans notre province.

De grandes maisons d'affaires qui ont des clients là-bas se sont associées à cet accueil du monde officiel. Le nouveau chef de l'opposition conservatrice, M. Roblin, a joint son hommage à celui du représentant du gouvernement. Il a parlé dans un français châtié et sans notes, dit la *Liberté*.

M. Roblin, ajoute notre confrère français de Winnipeg, s'est plu à rappeler que la Confédération canadienne avait été une proposition qu'on pouvait construire, ici, une nation avec deux races et deux cultures. La proposition reste à être achevée, précise, dit encore la *Liberté*, le chef conservateur au parlement manitobain, mais de génération en génération, chacun de nous a l'occasion d'apporter sa part à la construction de l'édifice national.

Du reste, le français paraît avoir été singulièrement à l'honneur dans l'ensemble des manifestations. Tous les Anglo-Canadiens qui le connaissent semblent l'avoir utilisé.

Il a évidemment, quoiqu'il reste des progrès notables à réaliser, coulé beaucoup d'eau dans la rivière Rouge depuis les jours de Sifton et de Greenway.

Quant aux Franco-Manitobains, naturellement enchantés de cette nouvelle tournure des choses, on devine quelle a été la chaleur de leur accueil.

Sous le regard heureux de Mgr Arthur Béliveau, illustre soldat des luttes anciennes, que ses quatre-vingts ans n'ont pas empêché d'assister aux manifestations principales, ils ont entendu son courageux héritier, Mgr Baudoux, ainsi que ses actuels compagnons de lutte, proclamer que les Canadiens français sont partout chez eux dans ce pays, de l'Atlantique au Pacifique.

Et ils ont eu la joie d'entendre les représentants de la province de Québec reprendre ce thème.

Celui-ci devient évidemment à la mode. Il devrait, dans un prochain avenir, commander des actes féconds.

Rarement, nos frères de l'Ouest se sont adressés à des auditeurs qui pouvaient faire à leurs paroles un aussi utile écho.

Ce voyage de journalistes dans les pays d'en haut, comme on disait jadis, aura sûrement d'importants résultats.

Il a d'abord splendidement réaffirmé aux bords de la Rivière Rouge, la présence de la persistance du fait français.

Il aura ensuite donné aux visiteurs du dehors une vue qu'ils ne sauraient oublier des réalités de l'Ouest.

A Saint-Boniface, à Winnipeg, on leur a fait toucher du goigt les difficultés auxquelles se heurtent, se sont heurtés les nôtres, et les efforts qu'ils ont héroïquement déployés pour y faire face.

Ils ont pareillement vu, les Franco-Manitobains se sont plu à le rappeler,—à propos de notre collaboration à l'oeuvre de la radio,—quel secours les Français de l'Est peuvent à l'occasion apporter à ceux qui se battent au loin.

Et comme, à l'heure présente, il n'y a pratiquement plus de distance, que les Rocheuses même n'empêchent point les collaborations nécessaires, beaucoup d'entre eux, pendant ce pèlerinage qui leur rappelait tant de souvenirs, ont dû songer aux écoles de Maillardville, et à celle du Père Bélanger.

Au départ des excursionnistes, on leur a dit et redit: *Revenez!* Tous, sans doute, ne pourront répondre à cette fraternelle invitation.

Mais d'autres pourront s'y rendre, et tous pourront autour d'eux, prêcher l'Évangile de la solidarité française, des devoirs qu'il impose.

Une semence vient d'être jetée en terre qui ne saurait manquer de germer et de produire des fruits de salut.

"Le Devoir"

Omer HEROUX.

Voeux prononcés au Couvent du Bon-Pasteur

Mgr Victorin Germain, p.d., a présidé une cérémonie de voeux perpétuels et de voeux annuels, dimanche dernier, à la maison-mère de la Communauté des SS. du Bon-Pasteur, à Québec.

Parmi les trente-cinq religieuses qui ont prononcé leurs voeux perpétuels, on cite les RR. SS. Marie de St-Rédempteur (Monique Bélanger) et Marie de Ste-Augustine (Augustine Ouellet), toutes deux de Matane. Et vingt-et-une professes ont émis des voeux annuels, dont les RR. SS. Marie de St-Bonaventure (Lydia Dubé, de Matane) et Marie-Michèle (Colette Paquette, de St-Jean de Cherboung).

MUSCLES ENDOLORIS? RHUMATISME FOULURES

Quel RECONFORT calmant en frictionnant doucement avec

PERRY DAVIS' PAINKILLER

Des millions s'en servent.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Q. Je suis peintre. De temps à autre, je travaille à mon compte et en d'autres temps pour quelqu'un d'autre. Chaque année, j'ai un certain nombre de contributions inscrites dans mon livret, cependant, depuis les deux derniers mois, j'ai travaillé à mon compte. Maintenant, je n'ai plus d'autres contrats et je n'ai au-

cune perspective d'emploi immédiat. Puis-je toucher des prestations jusqu'à ce que j'aie trouvé un emploi quelconque?

R. Pour toucher des prestations, vous devez avoir versé au moins 180 contributions quotidiennes dans les deux années précédant immédiatement la date de votre réclamation, et que 60 de ces contributions aient été versées dans l'année qui précède la date de votre réclamation ou depuis le commencement de votre dernière année de prestations, selon que l'une ou l'autre période est la plus courte, ou que 45 contributions aient été acquittées durant la période de 6 mois précédant immédiatement la date de votre réclamation ou depuis le commencement de la dernière année de prestations, selon que l'une ou l'autre période est la plus courte. Si vous avez travaillé à votre compte durant l'une ou l'autre de ces périodes ouvrant droit à prestations, les périodes précitées peuvent être prolongées. Si vous remplissez les conditions ouvrant droit à prestations, vous pouvez en toucher pourvu que vous puissiez prouver que vous avez abandonné vos propres affaires.

Q. Pourquoi suis-je exclue du bénéfice des prestations parce que je n'ai pas 60 contributions depuis le mariage puisque j'ai travaillé 6 mois après mon mariage?

R. Le règlement stipule que vous devez avoir versé 60 contributions depuis votre mariage si vous étiez en chômage quand vous vous êtes mariée. D'autre part, si vous continuez de travailler après votre mariage, vous devez avoir 60 contributions après votre première cessation d'emploi suivant votre mariage.

N'ignorons pas les passages à niveau

Si les passages à niveau sont moins nombreux, cette année, qu'au cours des années passées, cela n'est pas dû autant à la disparition de ces endroits dangereux de la route mais surtout à une plus grande prudence de la part des automobilistes. Ce qui ne veut pas dire qu'il est permis de se relâcher un peu, dit la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Tout au contraire, la grande règle d'arrêter, de regarder des deux côtés et d'écouter avant de traverser

un passage à niveau est toujours de mise. Un manquement à cette règle peut être la cause d'une fatalité. Que l'automobiliste calcule en argent les quelques secondes qu'il peut perdre en arrêtant à un passage à niveau; qu'il convertisse ces quelques secondes en autant de milliers de dollars

d'une police d'assurance-vie qu'il vient d'obtenir gratuitement et il verra que l'arrêt en vaut la peine. En arrêtant à un passage à niveau, le chauffeur d'un véhicule-moteur fait une bonne action double: il se garantit contre un accident et il donne le bon exemple.

PAR MILLIERS, ils disent: "Voilà ma bière!"



UNE BIÈRE DE RIZ PARFAITE

C'EST UN PRODUIT MOLSON

Partout... et tous les jours... elle se gagne de nouveaux adeptes parmi ceux qui aiment une bière BLONDE et LÉGÈRE! La "Crown & Anchor" est en passe de devenir la grande favorite de sa classe.

EMBALLAGE SPECIAL!

quelle valeur!

3 pour 27¢

FORMAT RÉGULIER

Colgate

Le SAVON DE BEAUTÉ Colgate donne à tous un teint FRAIS • CLAIR • JEUNE

UN SAVON POUR TOUTE LA FAMILLE!

SYSTEME DE CHAUFFAGE SYSTEME D'EAU

FAIRBANKS-MORSE

AUTOMATIQUE COMPACTE

FAIRBANKS MORSE

FOURNAISE à L'Huile

UNITÉ COMPLÈTE POUR CHAUFFAGE CENTRAL, AVEC EAU OU VAPEUR



Fabriquée en 3 grandeurs

Cette Fournaise F-M pour chauffage central a été conçue pour donner le maximum en fait de durée et de performance. L'emploi, dans sa fabrication, d'une fonte de qualité et de trois sortes d'acier moderne lui permet de résister aux températures les plus élevées ainsi qu'à la corrosion. Les gaines de chauffe sont du genre non-tubulaire et la combustion de l'huile s'effectue d'une façon complète dans les unités. Venez voir cette Fournaise à l'huile F-M et vous convalezsez vous-même de sa supériorité.

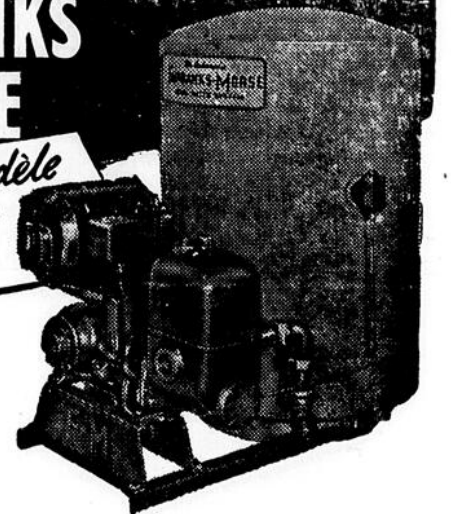
Qu'il s'agisse de système de chauffage ou de système d'eau

FAIRBANKS MORSE signifie satisfaction

Choisissez un **SYSTEME D'EAU FAIRBANKS MORSE**

Il existe un modèle pour répondre à vos besoins

Modèle 425 B-30, pour puits peu profonds. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Hébergement et émergence automatiques.



Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'outillage mécanique.



Chaque pompe Fairbanks-Morse porte une étiquette indiquant son débit d'eau au réservoir, tel que certifié par un laboratoire impartial.

Que vous ayez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profonds ou puits peu profonds, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

ANS. COTE & FILS LTEE

"LA MAISON QUI A DE TOUT"
81 de la Cathédrale Tél 2244
RIMOUSKI

LA CHENILLE LEGIONNAIRE FAIT DE GRANDS RAVAGES DANS LA REGION

Dans plusieurs endroits de la région la chenille légionnaire fait de grands ravages dans les champs de céréales. Il s'agit d'une chenille de couleur brune avec des rangées de

taches jaunes et noires. Cette chenille mange environ 2 fois et demie son poids de feuilles de graminées ou de céréales chaque jour. Elle devient à maturité vers l'âge de 25 jours et s'introduit dans le sol pour l'état de pupa. A ce moment elle a une longueur d'environ un pouce et trois quarts.

Lutte: Il faut surveiller les champs de céréales pour détruire la légionnaire aussitôt que possible après son apparition car lorsqu'elle a atteint 1 pouce et demi de longueur les dégâts sont faits et il n'est pas économique d'organiser sa destruction.

Dans les champs de céréales, on peut employer le son empoisonné semé à la volée à raison d'une dizaine de livres à l'acre. On le prépare de la façon suivante: 4 livres de Vert de Paris, mélangé à 10 livres de son, auquel on ajoute un gallon et demi à 2 gallons de mélasses et 10 gallons d'eau.

On peut remplacer le Vert de Paris par de l'Aldrin à 20% émulsifié, à raison de 3 chopines ou encore par la poudre mouillable d'Aldrin à 20%, à raison de 3½ lbs.

Les pluies fréquentes rendent la lutte plus difficile parce que le son empoisonné est lavé; il faut donc répéter les applications.

MOUSSE RAPID-SHAVE

dans un contenant à pression



plus rapide
plus propre
plus douce

2591F
Déclasse toutes les crèmes à barbe moussieuses ou sans blaireau!

La joie de vivre pour tous

Organiser sa vie comme on l'entend, être indépendant, ne pas compter sur les autres pour son pain quotidien, dépendre uniquement de soi,

de sa volonté, de son courage, de son travail, se suffire à soi-même, n'est-ce pas le rêve légitime de tout homme qui a un peu de fierté? Tout cela va sans difficulté quand on a de bons pieds, de bons bras, des muscles solides, en un mot quand on jouit d'une santé normale. Des milliers de gens vont et viennent, chaque jour, se rendent à leur travail, au cinéma, mènent une existence normale, vivent leur vie.

Mais il y a bien d'autres personnes physiquement diminuées par une infirmité, qui ont été victimes de la polio, qui sont nées avec un seul bras, qui sont sorties d'une maladie ou d'un accident avec des membres difformes. Ces gens-là aussi veulent gagner leur vie, refusent d'être complètement à charge aux autres. Il suffit de leur confier des tâches appropriées à leurs capacités.

Un peu partout au Canada des organismes de bienfaisance s'efforcent d'intégrer les handicapés à la vie normale. Ainsi, à Toronto, la Société des infirmes a un atelier où travaillent 170 personnes victimes d'infirmité. Bien qu'elles ne jouissent pas de l'usage normal de tous leurs membres, femmes et jeunes filles deviennent couturières, vendeuses, tisseuses. D'autre part, greniers et caves de Toronto se vident au profit de la Société où des hommes habiles réparent, remettent à neuf objets qui sont ensuite mis en vente. Tous ces travaux sont coupés de divertissements, de traitements selon les méthodes thérapeutiques les plus modernes; il y a même une parade de modes et l'élégance des robes et costumes dissimulent les infirmités.

Ces gens-là travaillent et c'est déjà pour eux une grande victoire puisqu'ils ont su vaincre leur infirmité et mener une vie à peu près normale. Dans un récent film de sa série **Coup d'oeil**, maintenant en distribution, l'ONF a mis en vedette le travail qui s'accomplit à Toronto grâce à la Société des Infirmes.

GARE A LA FOUDRE ET SES CAPRICES

Nous sommes à l'époque où les orages électriques sont les plus fréquents. Même si la proportion des personnes qui perdent la vie frappées par la foudre est minime, ces conseils formulés par la Ligue de Sécurité de la province de Québec valent la peine d'être répétés quand ce ne serait que pour sauver une vie humaine. A l'approche d'un orage électrique, il est dangereux de se réfugier sous un arbre isolé ou très haut ou de se tenir debout, seul en plein champ. Il est préférable de se pro-

téger de la pluie sous un petit buisson ou encore dans une cabane ou près d'un bâtiment. Dans les cas d'orages électriques, la Ligue recommande aussi de ne pas se tenir dans les courants d'air à la maison ni dans l'embrasure d'une porte demeurée ouverte. La foudre a des caprices multiples et il faut toujours s'en méfier. Et on l'a déjà dit, descendez vos cerfs-volants si un orage est en vue. Ils attirent la foudre.

NOUVEL AMBASSADEUR AU VATICAN

La République de Panama vient de suivre l'exemple de la plupart des pays, catholiques ou non, en nommant son premier ambassadeur au Vatican. Le Saint-Siège est représenté à Panama par un nonce apostolique, S. Exc. Mgr Paul Bernier, un Canadien-français de Québec. Quand le Canada se décidera-t-il à agir comme la plupart des nations civilisées?

ROLANDE ROY

CONSEILLERE EN BEAUTE. Gérante de division.
Consultation gratuite pour tous vos problèmes concernant maquillage et soins de l'épiderme. Suggestions de cadeaux pour dames et messieurs.

Téléphone: 1040. - 25, rue St-Pierre

GRANDE NOUVELLE

POUR MATANE ET LES ENVIRONS

L'OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN

AU PETIT VENISE

situé au sous-sol de l'Hôtel Bernier
Avenue St-Jérôme, à Matane

Ce magasin vendra des cadeaux pour toutes circonstances, cadeaux de noces, de naissance, bijoux, jouets, bonbons, etc., etc. et à des prix raisonnables. ON VOUS ATTEND DONC

Au PETIT VENISE

Sous-sol de l'Hôtel Bernier
MATANE

Gérard Sénécal, C.A.

COMPTABLE AGREE
(Chartered Accountant)

51, Ave Ross, - MONT-JOLI - Tél.: 360 W

Bureau à MATANE, les lundis et mardi, à l'Hôtel Matane. Tél.: 202.

Surplus de Machinerie à vendre

1 Bouilloire neuve 48" x 14 pds, 65 H.P.,
certificat d'inspection 1953 à 115 lbs de pression équipée avec
colonne d'eau-feu-portes, injecteur.

1 Bouilloire verticale, 20 H.P.,
certifiée à 100 lbs de pression.

1 Tuyau 24" x 55' en acier soudé de 12 gauges.
N'a été utilisé que deux ans.

1 Malaxeur London Filter 5' cubes

1 Machine à blocs de cheminée 16" x 16"

1 Sas rond 12" x 30", équipé

1 Concasseur 10" x 16", MONTMAGNY,
reconditionné et mobile sur charriot 4 roues.

S'adresser à J.-Lucien Deschênes, 180 Ave St-Jérôme, ou Deschênes & Bernier Ltée, en face des Antennes C. K. B. L., Matane.

Dr Paul Sarrasin

Chirurgien-orthopédiste
227 St-Jérôme, - Edifice Richard - Tél. 1055

Spécialité : fracture et maladie des os.

Heures de bureau:
2h. p.m. à 4h. p.m. — 7h. p.m. à 8h. p.m.
Le soir sur appointment

J.-ARTHUR DESJARDINS (Inc.)

Assurances Générales

Edifice de la Gare - - - Téléphone: 971
M A T A N E

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: Edifice de la Gare - Téléphone : 602
Résidence: 31 D'Amours - C. P. 409
M A T A N E

PAUL-H. SIMARD & CIE

Comptables Agréés

Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.

Syndic licencié

Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Emilien Martel, M.S.C., C.A.
Camille Godin, M.S.C., C.A.

315, Boul. Charest - - - Tél : 2-7913
QUEBEC - - - 3-7367

BENOIT FILLION

NETTOYEUR

Satisfaction garantie

Téléphone : 875 - - - 40 St-Georges
M A T A N E.

N. PILON

NETTOYEUR-EXPERT

Lingerie pour dames et pour hommes

PROCEDE RETEX PROCESS

Tapis — Rideaux — Autre lingerie de maison

72, rue St-Christophe - - - M A T A N E

La Compagnie
d'Assurance-vie
Crown-Life

Antoine Harrison
agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-11 — M A T A N E

Téléphone : 287 M A T A N E 40, rue Soucy

BELANGER AUTOMOBILES ENRG.



VENDEUR AUTORISÉ
FORD — MONARCH — TRACTEUR
Pièces de rechange—Gros et Détail

AVIS PUBLIC

Abrogeant le règlement No 21, et prohibant la vente des liqueurs alcooliques et l'octroi de permis à cette fin.

Province de Québec,
Mun. de Paroisse de Cap-Chat,
District de Gaspé.

CONSIDERANT qu'une requête a été déposée à ce conseil, par les contribuables de la susdite municipalité, à l'effet de lui demander la révocation du règlement No 21, permettant la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de cette municipalité;

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour ce conseil d'accéder à cette demande et qu'un règlement doit être soumis au conseil à cette fin;

CONSIDERANT que M. Arthur Roy, maire, a donné avis de motion de la présentation dudit règlement; (page 213 du livre de minute);

EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller Philippe Labrie, et résolu qu'un règlement portant le numéro 49 des règlements de cette municipalité soit adopté, aux fins de décréter et statuer que le règlement numéro 21, des règlements de cette municipalité soit abrogé à toutes fins que de droit;

Que la vente des liqueurs alcooliques et l'octroi de permis à cette fin soient par le présent règlement prohibés dans les limites de cette municipalité.

Il est aussi décrété que le présent règlement ne prendra effet et n'entrera en vigueur avant d'avoir été approuvé par la moitié ou la majorité en nombre des électeurs municipaux qui auront voté lors d'un vote qui sera donné au scrutin secret conformément aux articles 387 à 387 i inclusivement du Code municipal, en autant que les dits articles seront applicables, et suivant les dispositions de la loi de Tempérance de Québec, Chapitre 257 S.R.Q. 1941, sauf que pour les fins du présent règlement, le bulletin de votation décrit aux articles 387 i et 387 j, du Code municipal devra être modifié et porter l'inscription suivante: Pour le règlement No 49 abrogeant le règlement No 21, et prohibant la vente des liqueurs alcooliques, dans la case supérieure; contre le règlement No 49 abrogeant le règlement No 21, et prohibant la vente des liqueurs alcooliques, dans la case inférieure.

Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu l'approbation des électeurs municipaux; et qu'une copie aura été transmise à la Commission des Liqueurs de Québec, ainsi qu'au percepteur du revenu avec le certificat du secrétaire-trésorier donnant le résultat du vote le tout conformément à la loi.

Adopté à la session du 9 août 1954.

Arthur Roy, maire,
François Gagnon, sec.-trés.

COURTOISIE AU VOLANT

Avant de prendre la route, en cette prochaine fin de semaine, messieurs, mesdames et pourquoi ne pas ajouter mesdemoiselles les automobilistes, qu'on se rappelle le beau motto de la Ligue de Sécurité de la province de Québec: la COURTOISIE AU VOLANT est un gage de sécurité sur la route. Courtoisie en ce qui a trait à la vitesse: ne dépassez pas les bornes. La limite est de 60 milles à l'heure pour les voitures de promenade en rase campagne. On ralentit dans les villages, dans les courbes et les pentes, à la pluie battante, dans le brouillard, enfin, chaque fois que l'on n'a pas la voie grande ouverte devant soi. Courtoisie en ce qui a trait aux indications à donner avant de changer de direction ou d'arrêter. Courtoisie quant à la lenteur sur la grande route. Une voiture qui avance trop lentement peut être une cause d'accident. Courtoisie en dépassant. Courtoisie avec les jeux de lumières. Si vous éblouissez un automobiliste qui vient dans votre direction, vous risquez de lui faire perdre le contrôle de sa voiture. Bref, AU VOLANT, SOYEZ COURTOIS.

Fernand Morissette

Tél: 1039
ARPENTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
M A T A N E

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

Téléphone: 69 — Case postale 100
207 St-Jérôme - - - M A T A N E

Dr JACQUES THIBAUT

257 Ave. St-Jérôme, Matane. - - - Tél. 797

Chirurgien-Dentiste

Heures de Bureau :

9hrs à 12hrs. A.M. — 1.30 hrs. à 5 hrs P.M.

Le soir sur appointment

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
Le soir : bureau le lundi, mercredi et vendredi.

124 Ave. St-Jérôme - - - M A T A N E

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN-DENTISTE

3 rue Soucy - Téléphone : 805

M A T A N E

Heures de bureau : 9hrs à 12hrs a.m.—1h.30 à 5hrs p.m.
Samedi : 9hrs à 12hrs.—Le soir sur appointment.

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé

Chartered Accountant

145 Ave St-Jérôme - - - Téléphone :130

M A T A N E.

RODRIGUE COTE

NOTAIRE

Heures de Bureau :

9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.

Palais de Justice - - - M A T A N E

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.

Pièces de rechange G.M.C.

RESTAURANT RENDEZ-VOUS

Spécialités : Smoked meat et spaghetti italien
et hot-chicken

212 Ave. St-Jérôme, - M A T A N E - Tél. 687

M. Bruchési a su dire des paroles courageuses au bon endroit

Il est de tradition, à la Société Royale du Canada, que le président sortant prononce un discours, dans lequel il traite des intérêts supérieurs de la société, puis développe quelque thèse d'ordre culturel.

Au congrès de Winnipeg, M. Jean Bruchési a brillamment maintenu la



La recherche de pétrole dans la vallée du St-Laurent débutait activement, ces jours derniers, alors que la compagnie filiale de l'Imperial Oil, Lowlands Exploration Co., mettait des équipes à l'oeuvre dans trois régions: St-Hubert, en face des Trois-Rivières, ainsi que entre Leclercville et Lotbinière. On voit ici M. Jean-Baptiste Parent, 79 ans, de Laprairie, suivant avec intérêt les explications sur le fonctionnement d'un gravimètre que lui donnent le technicien Ronald McCulloch (au centre) et le chef d'équipe Henry Dreyer. Le gravimètre sert à mesurer la densité des formations rocheuses du sous-sol. Par ces renseignements, le chercheur de pétrole connaît les régions favorables au forage de puits. La compagnie, toutefois, ne se propose pas de forer avant d'avoir terminé des travaux préliminaires considérables. Le gouvernement du Québec a récemment autorisé la Lowlands Exploration Co. à explorer 600,000 acres de territoire réparti sur la rive sud entre Montréal et Québec.

tradition, parlant un langage clair et courageux, s'exprimant en anglais dans les passages de son discours où il disait gentiment à ses collègues de langue anglaise des vérités utiles à l'édification d'une véritable nation canadienne telle que désirée par les Pères de la Confédération, en 1867, et par le Marquis de Lorne, en 1882.

C'est une haute préoccupation de culture qui inspira au Marquis de Lorne, alors gouverneur général de notre Dominion, le projet de fonder la Société Royale du Canada, "pour encourager l'étude et dans la recherche en littérature et dans les sciences naturelles".

Ce genre de la Reine Victoria était fort cultivé. Il aimait l'histoire et comptait beaucoup d'amis dans le monde des écrivains. La politique et le progrès économique de notre Dominion l'intéressaient beaucoup, de même que l'avancement culturel des Canadiens.— Avec raison, il croyait que l'un des meilleurs moyens d'accélérer ce double progrès, c'était la fondation d'une société réunissant un certain nombre de Canadiens de langue anglaise et de langue française, qui s'étaient illustrés par leurs écrits, soit dans la littérature proprement dite soit dans le domaine des sciences naturelles.

En mai 1882, la Société Royale tenait sa première réunion officielle, à Ottawa, sous la présidence du Gouverneur lui-même.

Puisant sa documentation dans les archives, M. Bruchési démontra que cette société a puissamment contribué au développement de la culture dans tout le Canada.

La Société décerne des médailles aux intellectuels les plus méritants de chez nous et accorde des bourses aux personnes de talent qui désirent pousser toujours plus loin leur formation littéraire, artistique ou scientifique.— Puis elle accorde des bourses très utiles aux jeunes. En outre, le désir d'entrer à la Société Royale incite nombre d'auteurs à produire des oeuvres plus nombreuses et de meilleure qualité.

M. Bruchési s'est demandé jusqu'à quel point se trouve actuellement réalisé le rêve caressé par le Mar-

quis de Lorne de fonder une véritable nation canadienne, sans l'assimilation d'aucun des deux groupes.

Ici, M. Bruchési s'est exprimé en anglais, pour une raison bien facile à comprendre: il voulait amener les Anglo-Canadiens à réfléchir.

Je me permets de souligner ici l'excellence du procédé employé par M. Bruchési. Procédé bien supérieur, évidemment, à celui de dresser les Canadiens-français contre les Anglo-canadiens, cinquante-deux semaines par année, en leur servant des idées tantôt insidieuses et tantôt incendiaires, qui aigrissent inutilement les coeurs.

Il est très facile, quand les accusés sont absents, de crier aux Canadiens-français, sur tous les toits, que les Anglo-canadiens se rendent coupables d'injustices envers eux — injustices réelles trop souvent, injustices imaginaires plus fréquemment que certains ne le pensent.

Mais ces dénonciations répétées, qui ne sont l'indice d'aucun courage réel dans l'âme de leurs auteurs, qui sont même fécondes, on le sait, en avantages individuels divers comme les applaudissements et la popularité faciles, les occasions d'affaires, les tremplins électoraux, le pain quotidien, etc., ces dénonciations, dis-je, ne règlent absolument rien, les faits le démontrent clairement.

Ces dénonciations irritent simultanément les deux groupes en présence; elles découragent tout velléité de paix, de tolérance et de justice; elles infestent l'atmosphère de sentiments vindicatifs et rendent impossible

toute réalisation de justice spontanée, de confiance réciproque et de paix durable.

Au contraire, en allant parler aux Anglo-canadiens un langage de franchise courageuse, mais aussi d'amitié culturelle et de haute édification politique, comme l'ont fait avant lui des personnages d'envergure comme Son Eminence le Cardinal Villeneuve et le T. H. Louis St-Laurent, M. Bruchési sert notre race en même temps que la patrie canadienne, exactement comme il faut servir, dans un pays tel que le nôtre, ces deux entités morales et civiques éminemment dignes de notre affection.

En d'autres termes, il répare les pots cassés par les exploiters de préjugés, embusqués chaque côté de la barricade de la discorde nationale.

Je lui souhaite beaucoup d'imitateurs, car il accomplit en cela un travail d'importance primordiale, devant lequel reculent un trop grand nombre des nôtres, spécialisés dans les tâches faciles et plus souvent stériles que fécondes.

Eugène L'HEUREUX

UN DEUX-PIECES D'INTERIEUR AUX COULEURS DE LA GENDARMERIE ROYALE

Les centres de couture suggèrent à celles qui cousent chez elles de s'inspirer de thèmes canadiens pour obtenir des effets originaux. Choisissez un modèle deux-pièces comme celui-ci et les couleurs de la Gendarmerie Royale — écarlate, bleu marine et or — pour vous confectionner un ensemble d'intérieur.

DIVERTISSEZ-VOUS... EN ÉCOUTANT



Lundi, 9.00 p.m.:

"De ci de là à l'opéra"

Tous les jours:

1.30 p.m.: "Chant du monde"



800 au cadran

CH28

Le savon flétrit la chevelure Halo l'embellit!



Halo n'est pas un savon, il ne peut laisser de film ternissant — il ne requiert aucun rinçage spécial.

Halo rend les cheveux souples — ravive leurs reflets naturels.



39¢

65¢

98¢

LE SHAMPOOING HALO

révèle la beauté latente de vos cheveux!

MAGNIFIQUE OCCASION!

Joli petit étui simili-cuir rouge contenant un jeu complet de cinq instruments de manœuvre en acier inoxydable Sheffield de très belle qualité—Rien de plus pratique pour le sac à main... Envoyez simplement 50 cents et un cartonnage Halo de n'importe quel format à:

Etu de manœuvre
Case Postale 1574
Toronto, Ontario

Seulement 50¢
et un cartonnage **HALO**

VEL

SIMPLIFIE LA VAISSELLE!

- VEL détruit la graisse instantanément!
- VEL fait étinceler la vaisselle!
- VEL ne demande pas d'essuyage!

pour BAS VAISSELLE LINGERIE LAINAGES
Si Doux pour les Mains!

VEL conserve vos mains douces et lisses!

DES TRACTEURS

PAF

rendent l'agriculture plus payante!

POURQUOI ATTENDRE?...allez-y avec PAF

Discutez d'un Prêt pour l'Amélioration des Fermes avec votre gérant le plus proche de la Banque de Montréal.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

la vraie bonne bière

Dow

ALE

a MAINTENANT une VRAIE BELLE ÉTIQUETTE!

SLL-5F

Seule la bière DOW est "CLIMATISÉE"

L'ÉPAVE

PAR MARCEL HOULE

Nous avons vu que Nicolas et Pit s'étaient rendus à Baie-Comeau et s'étaient acquittés dignement du précepte pascal dans la belle cathédrale St-Jean-Eudes. Tout de suite le même jour ils sont retournés à leur camp de Forestville...

Nous sommes au mercredi de la Semaine Sainte, deux jours avant que s'accomplisse le suprême sacrifice du Dieu Vivant... Dans le petit village de Pointes-aux-Biches, toute la brave population se prépare par la prière et le sacrifice à vivre avec l'Eglise ses heures tristes mais combien méritoires...

Pénétrons, si vous le voulez bien, dans le petit presbytère où M. le curé est tout occupé à lire et relire la lettre qu'il vient de recevoir de son protégé, Nicolas... Il sort de son bureau et pénètre dans la cuisine où Mathilde est toute occupée à son dîner...

CURE — Mathilde, peux-tu l'arrêter rien qu'une minute?

MATHILDE — De quoi c'est qui a donc M. le curé? Avez-vous besoin de quelque chose?

CURE — C'est rien que ton attention que j'veux, Mathilde. As-tu déjà reçu un cadeau de Pâques avant l'temps?

MATHILDE — Vous savez moé des cadeaux M. l'curé, j'en ai fait ben plusse que j'en ai reçus. Pourquoi faire que vous me d'mandez ça?

CURE — Parce que j'en ai un pour toi à matin...

MATHILDE — Bonne sainte bénite... montrez-moé ça... de qui c'est que ça d'vient?

CURE — Une lettre de Nicolas... (Elle échappe quelque chose).

MATHILDE — Dites-moé pas que l'p'tit nous a écrit? (Elle renifle).

CURE — Ecoute, Mathilde, tu vas pas t'mettre à pleurnicher de même? Pis j't'en prie appelle-le pas l'p'tit, y est plus gros que moi...

MATHILDE — Excusez-moé M. l'curé, c'est plus fort que moé... j'm'attendais si peu à ça... Une lettre de Nicolas... Y est pas malade, au moins?

CURE — Non, non, y est ben cômme y a jamais été. Assis-toi, j'm'en vas t'la lire...

MATHILDE — Allez pas trop vite hein? Des fois que j'comprendrais pas toute...

CURE — (froissement de papier). Bonjours, M. le curé pis Mathilde... MATHILDE — Y m'a pas oublié, non plus... pauvre p'tit garçon...

CURE — Ben écoute Mathilde, laisse-moi continuer...

MATHILDE — Continuez, continuez, M. l'curé, j'dirai pu un mot.

CURE — M. l'curé, pis Mathilde. Vous devez ben vous d'mander de quoi c'est...

NICO — De quoi c'est que j'fais que j'vous écris pas... Depuis que j'suis arrivé icitte j'ai pas ben ben arrêté vous savez. On travaille d'une étoile à l'autre on a tout juste le temps de manger pis de prier ben entendu. On est une gang de 50 hommes, toutes des bons yâbles. Pit l'Heureux couche en d'sour de moé, parce que y faut que j'vous dise qu'on a des lites un par dessus l'autre. Ah, ben sûr que c'est pas comme che-nous, mais c'est pas pire... pour la mangeaille c'est extra, on a un bon cook, pis y a l'tour de changer souvent le menu comme y disent dans la haute classe. M. Boily, ça c'est le jobber, y a reçu votre lettre pis y vous r'marcie ben. Y a ben soin de moé que c'est quasiment gênant devant les autres gars. Y vous fait dire que si vous passez par icitte un bon jour d'arrêter nous voir. J'ai fini par décider Pit pour aller à Baie-Comeau, on va y aller pour faire nos Pâques ensemble. Si vous pouvez me répondre, M. l'curé, génez-vous pas pour le faire tu suite parce que j'ai ben hâte d'avoir des nouvelles de par che-nous. C'est vrai que j'suis parti comme un sauvage mais ça l'empêche pas que j'vous oublie pas pantoute. Vous saluerez ben tout l'monde pour moé, pis quand j'dis tout l'monde ça veut dire même ceux qui m'aime pas ben ben

sans savoir pourquoi au juste. Vous direz à Mathilde que j'm'ennuie ben de ses tartes aux pommes pis de ses p'tit chats... ça fait drôle de pas entendre miauler à coeur de jour autour de moé. Oubliez moé pas dans votre messe M. l'curé. J'en ai besoin. Si y en a qui vous parle de moé des fois, donnez pas mon adresse, parce que on sait jamais à quoi ça peut servir dans certaines mains. Bon ben y est pas mal tard, pis à part de ça que j'sais pas quoi dire de plusse. Si vous avez une chance de dire bonjour à Marie Simard pour moé ça m'frait ben plaisir. J'sais pas si c'est ça de l'ennuyance mais ça m'arrive des fois d'la voir quand j'suis fatigué pis que j'me ferme les yeux. Voulez-vous m'envoyer mes bottes de rubber parce que dans quelques jours j'm'en va en avoir besoin. Bonsoir, M. l'curé, pis Mathilde... Nicolas qui vous oublie pas.

MATHILDE — Pauvre p'tit garçon. C'est ben facile de voir qui s'ennuie de nous autres. Si y peut pas tomber malade toujours, c'est ben l'principal.

CURE — Faut pas t'en faire Mathilde. Y prendra bien soin de lui. Bon, comme ça tu vas lui envoyer ses bottes de caoutchouc? Avant de fermer ton paquet tu m'avertiras, je vais lui écrire un mot.

MATHILDE — C'est ben sûr que j'm'en vas y envoyer ses affaires... J'ai quasiment envie de lui envoyer du sucre à crème en même temps? P't'être ben que ça y frait plaisir?

CURE — (il rit). Certainement, Mathilde, c'est une très bonne idée. Tiens d'la visite!

MATHILDE — Laissez faire, M. l'curé, j'va ouvrir (elle s'éloigne)

(porte ouverte et fermée) (au loin), Bonjour, Marie, ben ça m'fait plaisir de t'voir, rentre donc. M. l'curé est justement icitte. As-tu affaire à lui?

MARIE — Ben, c'est pas pressé, pressé. J'viens pour l'Heure Sainte de demain. Bonjour, M. l'curé...

CURE — Bonjours, Marie, ça va toujours bien?

MARIE — Comme vous l'voyez, M. l'curé. Le carême nous a pas trop magané comme on dit.

CURE — Je ne sais pas si c'est l'carême ma p'tite fille mais j'te trouve un peu changée...

MARIE — Comment ça donc M. l'curé? Est-ce que j'ai fait quelque chose qui vous déplaît, M. l'curé?

CURE — Non, mon enfant, mais je ne r'touve plus cet éclat dans tes yeux. Tu sembles préoccupée, triste même. Tu n'as même pas souri pendant mon sermon dimanche dernier quand j'ai bafouillé trois fois sur le mot Golgotha.

MARIE — Ce n'était pas beaucoup le moment, M. l'curé, quand on parle de ce que le Christ a enduré pour nous autres, y a pas de quoi à sourire...

CURE — Non, Marie, ne cherche pas à dissimuler, il y a autre chose. Je te connais si bien mon enfant. Tu sais que c'est moi qui t'ai baptisée. C'est encore de ma main que tu as fait ta première communion. Voilà 15 ans que je suis ton confesseur, et tu crois qu'aujourd'hui rien qu'en baissant les yeux tu vas me faire croire qu'il n'y a rien qui te cause cette grosse peine?

MARIE — Mais qu'est-ce que vous voulez que j'aie, M. l'curé? Je suis heureuse, on est aux p'tits soins avec moi à la maison. Je n'ai pas besoin de gagner ma vie comme les autres jeunes filles en m'éloignant de papa et maman. J'ai tout ou à peu près tout ce que je veux. Mes parents font tout ce qu'ils peuvent pour me rendre la vie plus agréable. Mais je vous assure, M. l'curé, que je suis heureuse.

Annonces classées

A LOUER: logement situé rue Fraser à Matane. Libre le 9 juillet. S'adresser à Henri Jacob, Rimouski.

A LOUER: logement de 5 pièces. Libre immédiatement. S'adresser par téléphone à 725.

LOGEMENT A LOUER. S'adresser à 18 rue Thibault, tél. 465.

A LOUER: logement situé à 18, rue Thibault, à Matane. S'adresser à tél. 465.

A VENDRE: maison située à 6 St-Joseph. Pour renseignements, s'adresser par téléphone à 467-w.

ATTRAYANTE PROPOSITION! 250 produits garantis à vendre — escompte intéressant, spéciaux avec GRATIS chaque mois, échantillons avec chaque commande, offre de verrerie. Demandez notre catalogue gratis. FAMILIX, 1600 Delorimier, dépt 1, Montréal.

A VENDRE — A QUI LA CHANCE! Un réfrigérateur Léonard, \$265, une lessiveuse Connor, \$160, et une automobile de marque Pontiac, \$650. S'adresser à Mme Verreault, 49, St-Christophe, tél. 302, Matane.

A LOUER: logement de deux pièces, chauffé. S'adresser à l'hôtel Belley, Matane.

A VENDRE: camion G.M.C., 3 tonnes, en très bonne condition, à l'état de neuf. S'adresser à M. Lauréat Blanchette, avenue St-Jérôme, tél. 955.

A VENDRE: agence exclusive de produits alimentaires. Cause de maladie. Ecrire à C. P. 579, Mont-Joli.

A LOUER: logement de 5 pièces, eau chaude, chambre de bain. S'adresser par téléphone à 308, Matane.

A VENDRE: restaurant situé dans l'édifice de la gare à Matane. Pour toutes informations, s'adresser au restaurant de la Gare ou au numéro de tél. 896.

HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5, 10, 15 livres et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques Ostrex. Double effet: chair neuve et saine; vigueur nouvelle. Nouveau format d'essai, seulement 60c. Toutes pharmacies.


ATTENTION MESDAMES! Si votre laveuse est défectueuse, confiez-la à un expert qualifié en réparation de toutes marques de laveuses. Ouvrage garanti. Adressez-vous à Paul-Emile Rouleau, près de la gare, Matane, tél. 584, B. P. 147.

PREPOSE AU PLACEMENT ET AUX RECLAMATIONS
\$2,490 - \$2,880
Matane (P. Q.)
Précision et formules de demande au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.
Mentionnez le numéro 54-676

Hommes Affaiblis!
nouvel allant à 40, 50, 60
Acquérez rapidement force, vigueur et énergie comme l'ont fait des milliers. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre faiblesse, épuisement, fatigue, qui cause le manque de fer à 40, 50, 60, ce que vous appelez la "vieillesse". Ostrex stimule, fortifie, remonte et renforce sang, organes, nerfs. Hâtez-vous de rajourir. Les deux sexes se tonifient. Format d'introduction, 80¢. Toutes pharmacies

J. Adélard Desrosiers

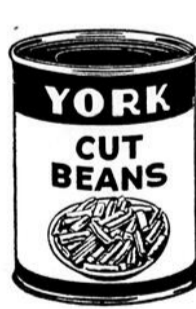
— EPICIER - BOUCHER —
Gros et détail
Avenue St-Jérôme, - - - MATANE.




4 onces 20c.



12 onces 50c.

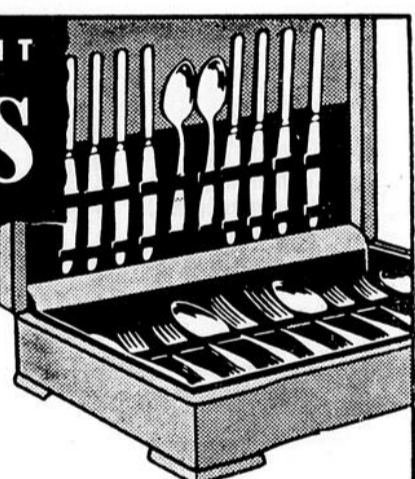


2 pour 29c.



2 pour 29c.

ABSOLUMENT gratis



PRODUITS de CANADA PACKERS


nous vous donnerons absolument GRATIS la pièce d'argenterie Wm. ROGERS DuBarry de votre choix
VOUZ POUVEZ OBTENIR TOUT RENSEIGNEMENT À NOTRE MAGASIN




75c. la livre.
Assortiment complet d'ingrédients servant à la préparation de spaghetti italien.




20 onces 30c.



2 pour 29c.



12 onces 60c.



20 onces 20c.